

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1518

8 juillet 2011

### SOMMAIRE

ACP Europe S.A. ....	72846	EnPro Luxembourg Holding Company S.à r.l. ....	72850
Alevest .....	72842	Ethias Life Fund Management Company .....	72862
Ansa-Newton Management S.à r.l. ....	72844	Eurazeo Services Lux. ....	72850
Association Luxembourgeoise des Etudiants en Psychologie .....	72859	EUROMARKET, Alimentation en gros ...	72862
Batelec S.A. ....	72839	Euromobiliare International Fund .....	72862
Baumess GmbH .....	72839	European Financial Group EFG (Luxembourg) S.A. ....	72861
Belron International S.A. ....	72839	European Financial Group EFG (Luxembourg) S.A. ....	72861
Bilton Holding S.A. ....	72840	Eurostamm A.G. ....	72864
BNP Paribas Portfolio Fund .....	72840	Fang Investments S.à r.l. ....	72851
Bridge Lines S.A. ....	72840	Highbridge Institutional Senior Investments Lux S.à r.l. ....	72862
Calypso Fuchs Invest .....	72842	Joint Bulk Investors S.A. ....	72837
C.B. Fleet Luxembourg .....	72841	KRONOTRANS Luxembourg S.à r.l. ....	72864
CCP Holdings III - End S.à r.l. ....	72842	KRONOTRANS Luxembourg S.à r.l. ....	72840
CHEN-JI s.à r.l. ....	72843	LT Marketing .....	72864
China Furnitures Sàrl .....	72843	Margaux Investments S.à r.l. ....	72864
Cité du Soleil S.A. ....	72843	Milliken Holding Luxembourg Sàrl .....	72864
Clearstream Banking S.A. ....	72843	Moonlight Capital S.A. ....	72844
Clearstream International .....	72846	Natixis Private Fund II .....	72848
Clearstream Services .....	72847	Rom9 S.A. ....	72841
CoInvest Beteiligungsmanagement Luxembourg S.à r.l. & Cie Gold leveraged Investment GS S.e.c.s. ....	72842	Securitas S.A. ....	72849
Colombo S.à r.l. ....	72842	State of the Art - Investment Fund .....	72857
Corporate Finance Management S.A. ....	72847	Theaterzelte Wagner Promotion GmbH .....	72849
Dafilux S.à r.l. ....	72847	Vitran S.à r.l. ....	72818
Dallas S.à r.l. ....	72847	Wall Street Institute Kft, Luxembourg Branch .....	72840
De Agostini Communications S.A. ....	72848	Wertinvest Central Europe .....	72863
Degussa Re .....	72848		
Doria S.à r.l. ....	72847		
Dynamic Investment Fund .....	72848		
Ecotec s.à r.l. ....	72851		
Electro Assurances .....	72861		

**Vitran S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 220.000,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 157.356.

In the year two thousand and eleven, on the eighteenth day of March.

Before Maître Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Vitran S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 157356 (the Company). The Company was incorporated on 29 November 2010 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°185 dated 29 January 2011.

There appeared:

1833660 Ontario Inc., a company incorporated under the laws of Ontario, Canada, having its registered office at 185 The West Mall, Suite 701, Toronto, Ontario, Canada, registered with the Ontario Ministry of Government Services under number 1833660 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Mr Raymond THILL, "maître en droit", with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, by virtue of a power of attorney given on 18 March 2011.

The proxy after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. abolishment of the nominal value of the shares of the Company;
2. creation of (i) ordinary shares of the Company (Ordinary Shares), (ii) mandatory redeemable preferred shares of class A of the Company (Class A MRPS), (iii) mandatory redeemable preferred shares of class B of the Company (Class B MRPS) and (iv) mandatory redeemable preferred shares of class C of the Company (Class C MRPS), and approval of their terms and subsequent conversion of the original 20,000 (twenty thousand) shares of the Company into 20,000 Ordinary Shares;
3. increase of the share capital of the Company by an amount of USD 200,000 (two hundred thousand United States Dollars) so as to increase the share capital from its current amount of USD 20,000 (twenty thousand United States Dollars) to USD 220,000 (two hundred and twenty thousand United States Dollars) by way of creation and issuance of (i) 411,298 (four hundred eleven thousand two hundred and ninety-eight) new ordinary shares, (ii) 19,134,809 (nineteen million one hundred and thirty-four thousand eight hundred and nine) Class A MRPS, (iii) 21,976,151 (twenty-one million nine hundred and seventy-six thousand one hundred and fifty-one) Class B MRPS and 60,000,000 (sixty million) Class C MRPS, each without nominal value (the Newly Issued Shares);
4. subscription and payment of the Newly Issued Shares specified under item 3. above by the Sole Shareholder by means of a contribution in kind consisting of 2,044 (two thousand and forty-four) shares held by the Sole Shareholder in Vitran Delaware LLC, a limited liability company existing and organised under the laws of Delaware, United States of America, and representing 100% of its share capital;
5. amendments and restatements of the articles of association of the Company so as to reflect the amendments referred to under items 1 to 4 above;
6. amendment of the share register of the Company in order to reflect the changes referred to under items 1 to 4 above with power and authority given to any manager of the Company to proceed, under his sole signature, on behalf of the Company to the registration of the Newly Issued Shares in the share register of the Company; and
7. miscellaneous.

II. that the 20,000 (twenty thousand) shares each having a nominal value of USD 1 (one United States Dollar), representing the entirety of the share capital of the Company are duly represented at the Meeting and the Meeting waives the convening notice, the Sole Shareholder represented considering itself as duly convened and it declared having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to it in advance;

III. that the Meeting is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda of the Meeting

IV. that the Meeting has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Meeting resolves to abolish the nominal value of all of the 20,000 (twenty thousand) shares of the Company.

The Meeting acknowledges that, as a result thereof, the share capital of the Company is set at USD 20,000 (twenty thousand United States Dollars) represented by 20,000 (twenty thousand) shares without nominal value.

*Second resolution*

The Meeting resolves to create (i) Ordinary Shares, (ii) Class A MRPS, (iii) Class B MRPS and (iv) Class C MRPS, each without a nominal value, with the terms of the Ordinary Shares, Class A MRPS, Class B MRPS and Class C, being set out in the draft amendments to the Articles presented to the meeting (the Draft Amendments), and as further set out in full in the fifth resolution below.

The Draft Amendments, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the Sole Shareholder as well as by the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

The Meeting subsequently resolves to convert all of the 20,000 (twenty thousand) shares currently issued by the Company and held by the Sole Shareholder into 20,000 (twenty thousand) Ordinary Shares.

As a consequence, the Meeting resolves that article 5 of the articles of association of the Company (the Articles) shall be amended and shall read as set forth in article 5 of the amended and restated Articles in the fifth resolution below (as further amended in the following resolutions).

*Third resolution*

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of USD 200,000 (two hundred thousand United States Dollars), in order to bring the Company's share capital from its current amount of USD 20,000 (twenty thousand United States Dollars), represented by 20,000 (twenty thousand) Ordinary Shares each without nominal value, to an amount of USD 220,000 (two hundred and twenty thousand United States Dollars) by the creation and issue of (i) 411,298 (four hundred eleven thousand two hundred and ninety-eight) new Ordinary Shares, (ii) 19,134,809 (nineteen million one hundred and thirty-four thousand eight hundred and nine) Class A MRPS, (iii) 21,976,151 (twenty-one million nine hundred and seventy-six thousand one hundred and fifty-one) Class B MRPS and (iv) 60,000,000 (sixty million) Class C MRPS, each without nominal value.

*Fourth resolution*

The Sole Shareholder, represented as stated above, intervenes at the present Meeting and hereby declares to:

(a) subscribe to all of the (i) 411,298 (four hundred eleven thousand two hundred and ninety-eight) new Ordinary Shares, (ii) 19,134,809 (nineteen million one hundred and thirty-four thousand eight hundred and nine) Class A MRPS, (iii) 21,976,151 (twenty-one million nine hundred and seventy-six thousand one hundred and fifty-one) Class B MRPS and (iv) 60,000,000 (sixty million) Class C MRPS; and

(b) pay the Newly Issued Shares in full by means of a contribution in kind consisting of 2,044 (two thousand and forty-four) shares held by the Sole Shareholder in Vitran Delaware LLC, a limited liability company existing and organised under the laws of Delaware, United States of America, having its registered office at 1201 North Market Street, P.O. Box 1347, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801 United States of America and registered with the State of Delaware Secretary of State Division of Corporations, being valued for the purposes of this contribution in kind on the basis of their fair market value at USD 101,522,258 (one hundred and one million five hundred and twenty-two thousand two hundred and fifty-eight United States Dollars).

The value of said contribution made by the Sole Shareholder has been certified to the undersigned notary by the balance sheet of the Sole Shareholder, as of 18 March 2010 and signed for approval by the management of the Sole Shareholder which shows that for the purpose of this contribution, the Shares contributed to the Company by the Sole Shareholder, as stated above, are worth at least USD 101,522,258 (one hundred and one million five hundred and twenty-two thousand two hundred and fifty-eight United States Dollars).

It results from a certificate issued by the Sole Shareholder dated 18 March 2011 relating to the Shares contributed to the Company in the manner described above, that:

1. the Sole Shareholder is the owner of the Shares contributed at the Meeting;
2. the Sole Shareholder is entitled to the Shares and possesses the power to dispose of the Shares;
3. the Shares are fully paid-up;
4. the Shares are not encumbered with any pledge or usufruct, there exists no rights to acquire any pledge on the Shares and the Shares are not subject to any attachment;
5. there exists no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that the Shares be transferred to him/her;
6. according to the law of the State of Delaware (United States of America) and the articles of association of Vitran LLC, the Shares are freely transferable;
7. all formalities required under applicable law subsequent to the contribution in kind of the Shares will be effected upon the Meeting; and
8. the Shares are worth at least USD 101,522,258 (one hundred and one million five hundred and twenty-two thousand two hundred and fifty-eight United States Dollars).

It results also in essence from a certificate issued by the Company dated 18 March 2011 relating to the Shares contributed to the Company in the manner described above that the Shares are worth at least USD 101,522,258 (one hundred and one million five hundred and twenty-two thousand two hundred and fifty-eight United States Dollars).

All the certificates referred to above shall be referred to as the Certificates.

The balance sheet of the Sole Shareholder and the Certificates, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

The Shares are forthwith at the free disposal of the Company.

Such contribution in kind in an aggregate amount of USD 101,522,258 (one hundred and one million five hundred and twenty-two thousand two hundred and fifty-eight United States Dollars) is to be allocated in the following manner:

- (i) USD 200,000 (two hundred thousand United States Dollars) to the nominal share capital account of the Company;
- (ii) USD 361,298 (three hundred and sixty-one thousand two hundred and ninety-eight United States Dollars)] to the share premium account attached to the Ordinary Shares;
- (iii) USD 19,084,809 (nineteen million eighty-four thousand eight hundred and nine Unites States Dollars) to the share premium account attached to the Class A MRPS;
- (iv) USD 21,926,151 (twenty-one million nine hundred and twenty-six thousand one hundred and fifty one United States Dollars) to the share premium account attached to the Class B MRPS;
- (v) USD 59,950,000 (fifty-nine million nine hundred and fifty thousand United States Dollars) to the share premium account attached to the Class C MRPS.

As a result of the above, the Meeting resolves to record that the Sole Shareholder holds 431,298 (four hundred thirty-one thousand two hundred and ninety-eight) Ordinary Shares, (ii) 19,134,809 (nineteen million one hundred and thirty-four thousand eight hundred and nine) Class A MRPS, (iii) 21,976,151 (twenty-one million nine hundred and seventy-six thousand one hundred and fifty-one) Class B MRPS and (iv) 60,000,000 (sixty million) Class C MRPS, each without nominal value.

#### *Fifth resolution*

The Meeting resolves to amend the Articles in order to record (i) the abolishment of the nominal value of the shares of the Company as per the first resolution above, (ii) the terms of the Ordinary Shares, Class A MRPS, Class B MRPS and Class C MRPS and the subsequent the conversion of the original 20,000 (twenty-thousand) shares of the Company into 20,000 (twenty thousand) Ordinary Shares as per the second resolution above and (iv) the increase of the share capital of the Company as per the third resolution above.

As a consequence of such amendments, the Meeting further resolves to restate the Articles in their entirety, and to the extent necessary, to insert or change any headings in the Articles, so that they shall henceforth read as follows:

#### *"Definitions*

Articles of Association means the articles of association of the Company as amended from time to time;

Board of Directors means the board of directors of the Company appointed from time to time;

Business Day means a day (other than a Saturday or Sunday) on which banks are generally open in Luxembourg for normal business;

Chairman has the meaning given to it in article 13;

Class A Directors has the meaning given to it in article 13;

Class A MRPS has the meaning given to it in article 5;

Class A MRPS Premium Account has the meaning given to it in article 6;

Class A Underlying Assets means the Financial Assets acquired directly or indirectly in exchange of the issuance of the Class A MRPS (including those acquired in exchange of any contribution to the Class A MRPS Premium Account) and/or any other Financial Assets replacing any such Financial Assets, or purchased or financed with the proceeds arising out of such Financial Assets or of a disposal of such Financial Assets;

Class B MRPS has the meaning given to it in article 5;

Class B MRPS Premium Account has the meaning given to it in article 6;

Class B Underlying Assets means the Financial Assets acquired directly or indirectly in exchange of the issuance of the Class B MRPS (including those acquired in exchange of any contribution to the Class B MRPS Premium Account) and/or any other Financial Assets replacing any such Financial Assets, or purchased or financed with the proceeds arising out of such Financial Assets or of a disposal of such Financial Assets;

Class B Directors has the meaning given to it in article 13;

Class C MRPS has the meaning given to it in article 5;

Class C MRPS Premium Account has the meaning given to it in article 6;

Class C Underlying Assets means the Financial Assets acquired directly or indirectly in exchange of the issuance of the Class C MRPS (including those acquired in exchange of any contribution to the Class C MRPS Premium Account) and/or

any other Financial Assets replacing any such Financial Assets, or purchased or financed with the proceeds arising out of such Financial Assets or of a disposal of such Financial Assets;

Companies Act means the Luxembourg law on the commercial companies dated 10 August 1915, as amended;

Company means Vitran S.à r.l.;

Financial Assets means financial assets (other than shares or similar equity instruments) that provide for interest or other similar returns that does not meet the definition of "contingent interest" set forth in paragraph 6(a) of Article XI (Interest) of the Convention between the United States of America and Canada with Respect to Taxes on Income and on Capital, signed September 26, 1980, as amended by the protocols signed on June 14, 1983, March 28, 1984, March 17, 1995, July 29, 1997 and September 21, 2007; and as may be amended hereafter;

Financial Year has the meaning given to it in article 17;

General Meetings means the general meetings of Shareholders of the Company; General Meeting means any of them;

Laws means the laws of the Grand Duchy of Luxembourg;

Legal Reserve has the meaning given to it in article 19;

Luxembourg means the Grand Duchy of Luxembourg

Directors means any member of the Board of Directors and Director means any of them;

Maturity Date has the meaning given to it in article 11;

MRPS means the Class A MRPS, the Class B MRPS and the Class C MRPS;

Net Interest Income means the net interest income accrued or received by the Company in relation to the Class A Underlying Assets, the Class B Underlying Assets and the Class C Underlying Assets recorded during the relevant financial year of the Company according to Luxembourg generally accepted accounting principles (GAAP).

Ordinary Shares has the meaning given to it in article 5;

Ordinary Share Premium Account has the meaning given to it in article 6;

Redemption Price has the meaning given to it in article 11;

Secretary has the meaning given to it in article 13;

Shareholders means any person holding Shares or to whom Shares are transferred or issued from time to time (excluding the Company) in accordance with the terms of the Articles of Association, and Shareholder means any of them;

Shares means all the issued shares from time to time in the capital of the Company;

**Art. 1. Name.** There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) by the name of "Vitran S.à r.l."

The Company may be composed of one single Shareholder, owner of all the shares, or several Shareholders, but not exceeding forty (40) Shareholders.

**Art. 2. Corporate object.** The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of interests in Luxembourg and foreign companies, in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those interests.

The Company may use its funds to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time, to acquire, invest in and dispose of any kinds of property, tangible and intangible, movable and immovable, and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, acquisition, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, and any intellectual property rights, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise and to develop them.

The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt securities in registered form and subject to transfer restrictions. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries or affiliated companies.

The Company may give guarantees and grant security in favour of third parties to secure its obligations and the obligations of companies in which the Company has a direct or indirect participation or interest and to companies which form part of the same group of companies as the Company and it may grant any assistance to such companies, including, but not limited to, assistance in the management and the development of such companies and their portfolio, financial assistance, loans, advances or guarantees. It may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all its assets.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial, personal, and real estate operations, which are directly or indirectly connected with its corporate purpose or which may favour its development.

**Art. 3. Duration.** The Company is formed for an unlimited period of time.

It may be dissolved at any time by a resolution of the Shareholder(s), voting with the quorum and majority rules set by the Companies Act or by the Articles of Association, as the case may be pursuant to article 20 of the Articles of Association.

**Art. 4. Registered office.** The registered office is established in the City of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the Director/Board of Directors of the Company.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Director/Board of Directors of the Company.

**Art. 5. Share capital.** The Company's share capital is fixed at USD 220,000 (two hundred and twenty thousand United States Dollars), represented by 101,542,258 (one hundred and one million five hundred and forty-two thousand two hundred and fifty-eight Shares, fully paid-up, divided into:

- 431,298 (four hundred thirty-one thousand two hundred and ninety-eight) Shares without nominal value (the Ordinary Shares).

- 19,134,809 (nineteen million one hundred and thirty-four thousand eight hundred and nine) class A mandatory redeemable preferred shares without nominal value (the Class A MRPS);

- 21,976,151 (twenty-one million nine hundred and seventy-six thousand one hundred and fifty-one) class B mandatory redeemable preferred shares without nominal value (the Class B MRPS);

- 60,000,000 (sixty million) class C mandatory redeemable preferred shares without nominal value (the Class C MRPS).

**Art. 6. Share Premium.** The Company shall maintain the following share premium reserve accounts:

(A) a share premium account for the ordinary shares (the Ordinary Share Premium Account) where shall be recorded the amount or value of any premium paid up on the Ordinary Shares. Amounts so recorded to the Ordinary Share Premium Account will constitute freely distributable reserves of the Company.

(B) a share premium account for the Class A MRPS (the Class A MRPS Premium Account) where shall be recorded the amount or value of any premium paid up on the Class A MRPS. Amounts so recorded to the Class A MRPS Premium Account will constitute reserves of the Company which will only be distributable to the holders of Class A MRPS. The utilization of the Class A MRPS Premium Account in order to cover any losses other than losses resulting from Class A Underlying Assets shall require the unanimous approval of all the Shareholders.

(C) a share premium account for the Class B MRPS (the Class B MRPS Premium Account) where shall be recorded the amount or value of any premium paid up on the Class B MRPS. Amounts so recorded to the Class B MRPS Premium Account will constitute reserves of the Company which will only be distributable to the holders of Class B MRPS. The utilization of the Class B MRPS Premium Account in order to cover any losses other than losses resulting from Class B Underlying Assets shall require the unanimous approval of all the Shareholders.

(D) a share premium account for the Class C MRPS (the Class C MRPS Premium Account) where shall be recorded the amount or value of any premium paid up on the Class C MRPS. Amounts so recorded to the Class C MRPS Premium Account will constitute reserves of the Company which will only be distributable to the holders of Class C MRPS. The utilization of the Class C MRPS Premium Account in order to cover any losses other than losses resulting from Class C Underlying Assets shall require the unanimous approval of all the Shareholders.

**Art. 7. Amendments to the share capital.** The share capital may be changed at any time by a decision of the sole Shareholder or by decision of the General Meeting, in accordance with article 16 of these Articles of Association.

**Art. 8. Profit sharing.** The profits which the Company may decide to distribute shall be applied as described in article 18 of these Articles of Associations in any year in which the General Meeting resolves to make any distribution of dividends.

**Art. 9. Indivisible shares.** Towards the Company, the Shares are indivisible, and only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 10. Transfer of shares.** In case of a sole Shareholder, the Shares held by the sole Shareholder are freely transferable.

In case of plurality of Shareholders, the transfer of shares inter vivos to third parties must be authorised by the General Meeting who represent at least three-quarters of the paid-in capital of the Company. No such authorisation is required for a transfer of shares among the Shareholders.

The transfer of shares mortis causa to third parties must be accepted by the Shareholders who represent three-quarters of the rights belonging to the surviving Shareholders.

The requirements of articles 189 and 190 of the Companies Act will apply.

**Art. 11. Redemption of shares.** The Company shall have power to acquire Shares in its own capital provided that the Company has sufficient distributable reserves and funds to that effect.

The Company may redeem its own Shares at any time but in case of MRPS at the latest on the tenth anniversary of their date of issuance (the Maturity Date).

Without prejudice of this Article 11, the redemption shall take place by virtue of a resolution of and on the terms and conditions to be decided upon by the sole Shareholder or the General Meeting upon proposal by the Board of Directors. The quorum and majority requirements applicable for amendments to the Articles of Association shall apply in accordance with article 16 of these Articles of Association.

The redemption shall take place only where the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a decrease of the Company's share capital.

Where MRPS are issued by the Company, the following additional conditions shall be met:

- upon redemption of MRPS, each holder of MRPS is entitled to receive a payment in cash or in kind per redeemed MRPS equal to the accounting par value of its redeemed MRPS plus the share premium attached thereto, if any, including any portion corresponding to the share premium attached to the redeemed MRPS allocated to the legal reserve (if any) plus a payment corresponding to the right to any accrued Preferential Dividend not allocated to the MRPS share premium account as defined under article 19 below attached to the redeemed MRPS and not yet declared at the date of redemption (the Redemption Price);

- the MRPS shall be redeemed at the Redemption Price.

However, on the Maturity Date, if the sums available for redemption are insufficient for the Company to redeem all the corresponding MRPS, the redemption of all the corresponding MRPS will not be hindered; such insufficiency only entails the deferment of the payment of the Redemption Price due on the Maturity Date. In this latter case, the Company shall pay to the holders of the redeemed MRPS whatever amount up to the sums available for redemption on the Maturity Date, the remaining part of the Redemption Price plus a 2 % interest per annum over said remaining part to be paid as and when the Company will have sufficient sums available for redemption for this purpose.

As long as the Redemption Price on the redeemed MRPS at the Maturity Date has not been paid in full, no dividend shall be paid on the Ordinary Shares.

The redeemed MRPS shall be cancelled and the issued share capital and share premium attached to the redeemed MRPS (if any) including the corresponding portion of share premium allocated to the legal reserve, if any, shall be decreased accordingly.

**Art. 12. Death, Suspension of civil rights, Insolvency or bankruptcy of the shareholders.** The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole Shareholder or of one of the Shareholders will not terminate the Company to an end.

### **Art. 13. Management.**

#### a. Directors

The Company shall be managed by one or several Directors who need not be Shareholders themselves.

If two (2) Directors are appointed, they shall jointly manage the Company. If more than two (2) Directors are appointed, they shall form a Board of Directors.

The Directors will be appointed, revoked and replaced by a decision of the Shareholder(s), adopted by Shareholders owning more than half of the share capital, who will determine their number and the duration of their mandate. The Directors are eligible for re-appointment and may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the Shareholder(s).

The Shareholder(s) may decide to qualify the appointed Directors as class A Directors (the Class A Directors) or class B Directors (the Class B Directors).

The Shareholder(s) shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

#### b. Powers of the Directors

The Directors are vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object.

All powers not expressly reserved by the Articles of Association or by the Companies Act to the General Meeting or to the auditor(s) are in the competence of the Directors.

#### c. Delegation of Powers - Representation of the Company

The Director(s) may delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or committees chosen by them.

The Company will be bound towards third parties by the individual signature of the sole Director or by the joint signatures of any two Director(s) if more than one Director has been appointed.

However, if the Shareholder(s) have qualified the Directors as Class A Directors or Class B Directors, the Company will only be bound towards third parties by the joint signatures of one Class A Director and one Class B Director.

The Company will further be bound towards third parties by the joint signatures or sole signature of any person to whom special power has been delegated by the Director(s), but only within the limits of such special power.

#### d. Meetings of the Board of Directors

In case a Board of Directors is formed, the following rules shall apply:

The Board of Directors may appoint from among its members a chairman (the Chairman). It may also appoint a secretary, who need not be a Director himself and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors (the Secretary).

The Board of Directors will meet upon call by the Chairman. A meeting of the Board of Directors must be convened if any two (2) of its members so require.

The Chairman will preside at all meetings of the Board of Directors, except that in his absence the Board of Directors may appoint another member of the Board of Directors as chairman pro tempore by majority vote of the Directors present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least three (3) Business Days' written notice of meetings of the Board of Directors shall be given in writing and transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text. Any such notice shall specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by properly documented consent of each member of the Board of Directors. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a time schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

The meetings of the Board of Directors shall be held in Luxembourg or at such other place as the Board of Directors may from time to time determine.

Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another Director as his proxy. Any Director may represent one or several members of the Board of Directors.

A quorum of the Board of Directors shall be the presence or representation of at least half (1/2) of the Directors holding office, provided that in the event that the Directors have been qualified as Class A Directors or Class B Directors, such quorum shall only be met if at least one (1) Class A Director and one (1) Class B Director are present.

Decisions will be taken by a majority of the votes of the Directors present or represented at such meeting.

One or more Directors may participate in a meeting by conference call, videoconference or any other similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting.

A written decision, signed by all the Directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Directors which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Directors. Such written resolutions are deemed to be taken in Luxembourg.

e. Resolutions of the Directors

The resolutions of the Director(s) shall be recorded in writing.

The minutes of any meeting of the Board of Directors will be signed by the Chairman of the meeting and by the secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of written resolutions or minutes, to be produced in judicial proceedings or otherwise, may be signed by the sole Director or by any two (2) Directors acting jointly if more than one Director has been appointed.

f. Management Fees and Expenses

Subject to approval by the Shareholder(s), the Director(s) may receive a management fee in respect of the carrying out of their management of the Company and may, in addition, be reimbursed for all other expenses whatsoever incurred by the Director(s) in relation with such management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object.

**Art. 14. Liability of the Director(s).** No Director commits himself, by reason of his functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company. Director(s) are only liable for the performance of their duties.

**Art. 15. General meetings of the shareholders.**

a. Powers of the Shareholders

The Shareholder(s) shall have such powers as are vested with them pursuant to the Articles of Association and the Companies Act. The single Shareholder carries out the powers bestowed on the General Meeting.

Any regularly constituted General Meeting represents the entire body of Shareholders.

b. General Meetings

If the Company is composed of several Shareholders, but no more than twenty-five (25) Shareholders, resolutions of the Shareholders can, instead of being passed at General Meetings, be passed in writing. Written resolutions may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Shareholders. Should such written resolutions be sent by the Director(s) to the Shareholders for adoption, the Shareholders are under the obligation to, within a time period of fifteen (15) calendar days from the dispatch of the text of the proposed resolutions, cast their written vote by returning it to the Company through any means of communication allowing for the transmission of a written text. The quorum and majority requirements applicable to the adoption of resolutions by the General Meeting shall mutatis mutandis apply to the adoption of written resolutions.

General Meetings will be held at the registered office of the Company or at such other place in the Grand Duchy of Luxembourg, and may be held abroad if, in the judgement of the Director(s), which is final, circumstances of force majeure so require.

**Art. 16. Shareholders' voting rights, Quorum and Majority.**

a. Notice of General Meetings



Unless there is only one single Shareholder, the Shareholders may also meet in a General Meeting upon issuance of a convening notice in compliance with the Articles of Association or the Companies Act, by the Director(s), subsidiarily, by the statutory auditor(s) (if any) or, more subsidiarily, by Shareholders representing more than half (1/2) of the capital.

The convening notice sent to the Shareholders will specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted at the relevant General Meeting. The agenda for a General Meeting shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles of Association and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

If all the Shareholders are present or represented at a General Meeting and if they state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

b. Attendance - Representation

All Shareholders are entitled to attend and speak at any General Meeting.

A Shareholder may act at any General Meeting by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another person who need not be a Shareholder himself, as a proxy holder.

c. Vote

At any General Meeting other than a General meeting convened for the purpose of amending the Articles of Association of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Association, as the case may be, to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles of Association, resolutions shall be adopted by Shareholders representing more than half (1/2) of the capital. If such majority is not reached at the first meeting (or consultation in writing), the Shareholders shall be convened (or consulted) a second time and resolutions shall be adopted, irrespective of the number of shares represented, by a simple majority of votes cast.

At any General Meeting, convened in accordance with the Articles of Association or the Companies Act, for the purpose of amending the Articles of Association of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Association, the majority requirements shall be a majority of Shareholders in number representing at least three quarters (3/4) of the capital. The nationality of the Company can only be changed by unanimous vote, subject to the provisions of the Companies Act.

e. Minutes

The minutes of the General Meeting shall be signed by the Shareholders present and may be signed by any Shareholders or proxies of Shareholders, who so request.

The resolutions adopted by the single Shareholder shall be documented in writing and signed by the single Shareholder.

Copies or extracts of the written resolutions adopted by the Shareholder(s) as well as of the minutes of the General Meeting to be produced in judicial proceedings or otherwise may be signed by the sole Director or by any two (2) Directors acting jointly if more than one Director has been appointed.

**Art. 17. Financial year.** The Company's year starts on the 1 January and ends on 31 December of each year (the Financial Year).

**Art. 18. Financial statements.** At the end of each Financial Year, the accounts are closed and the Director(s) draw up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss account, in accordance with the Laws.

The annual statutory and/or consolidated accounts are submitted to the Shareholder(s) for approval.

Each Shareholder or its representative may peruse these financial documents at the registered office of the Company.

**Art. 19. Appropriation of profits, Reserves.**

a. Legal Reserve

From the annual net profits of the Company, at least five per cent (5%) shall each year be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). That allocation to the Legal Reserve will cease to be required as soon and as long as the Legal Reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued capital of the Company.

b. Distribution of profits

(A) Firstly, after allocation to the Legal Reserve, each MRPS entitles its holder to a preferential and cumulative dividend payable in arrears at a rate per annum equal to: [one] percent ([1]%) of the total of the accounting par value of such MRPS, if any, whether allocated or not to the legal reserve; the number of days being calculated on the basis of a year of 365 or 366 days as the case may be (the First Preferential Dividend).

(B) Secondly, after payment in full of the First Preferential Dividend, a second preferential dividend will be distributed to holders of MRPS as follows:

(i) Each Class A MRPS entitles its holder to a second preferential and cumulative dividend (the Class A Preferential Dividend) that will accrue daily and which shall equal to the Net Interest Income accrued or received by the Company on the Class A Underlying Assets minus a margin of 0.3228% (computed on the annual average outstanding principal amount of the Class A MRPS), less the amount corresponding to the First Preferential Dividend paid on such Class A MRPS

(ii) Each Class B MRPS entitles its holder to a second preferential and cumulative dividend (the Class B Preferential Dividend) that will accrue daily and which shall equal to the Net Interest Income accrued or received by the Company on the Class B Underlying Assets minus a margin of 0.3228% (computed on the annual average outstanding principal amount of the Class B MRPS), less the amount corresponding to the First Preferential Dividend paid on such Class B MRPS

(iii) Each Class C MRPS entitles its holder to a second preferential and cumulative dividend (the Class C Preferential Dividend, and together with the Class A Preferential Dividend and the Class B Preferential Dividend, the Second Preferential Dividend) that will accrue daily and which shall equal to the Net Interest Income accrued or received by the Company on the Class C Underlying Assets minus a margin of 0.3228% (computed on the annual average outstanding principal amount of the Class C MRPS) basis points, less the amount corresponding to the First Preferential Dividend paid on such Class C MRPS.

If any of the Class A Preferential Dividend, the Class B Preferential Dividend or the Class C Preferential Dividend is not declared despite the existence of profits available for that purpose, it shall be compounded at the latest the 31 December of each year to the relevant Class A MRPS Premium Account, Class B MRPS Premium Account or Class C MRPS Premium Account.

(C) Thirdly, after payment of the Second Preferential Dividend, the Shareholder(s) shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, by carrying it forward to the next following financial year or by distributing it to the holder(s) of Ordinary Shares, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium, each Ordinary Share entitling to the same proportion in such distributions.

Dividends are only payable to the Shareholders once declared by the Shareholders pursuant to this article 19 or pursuant to the declaration by the Director or Board of Directors pursuant to article 20 below.

The Second Preferential Dividend on any Class of MRPS may only accrue and be declared once the Company has acquired the Underlying Assets financed by the relevant Class of MRPS.

**Art. 20. Interim dividends.** Notwithstanding the above provision, the Director, or in case of plurality of Directors, the Board of Directors may decide to pay interim dividends on Shares before the end of the current Financial Year, on the basis of a statement of accounts prepared by the Board of Directors and showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last Financial Year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve established in accordance with the Companies Act or the present Articles of Association.

For completeness of sake, in case of interim dividends and as above, the MRPS will give right to payment of the First Preferential Dividend and the Second Preferential Dividend. Holders of Ordinary Shares shall only be entitled to receive dividends, out of, and up to the extent of, funds legally available for payment of dividends after the payment of the First Preferential Dividends and the Second Preferential Dividends, if any.

**Art. 21. Liquidation.** The Company may be dissolved by a resolution of the Shareholder(s) adopted by half of the Shareholders holding three quarters (3/4) of the capital.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by the Director(s) or such other persons (who may be physical persons or legal entities) appointed by the Shareholder(s), who will determine their powers and their compensation.

After payment of all the debts of and charges against the Company, including the expenses of liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the Shareholder(s) so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set out for dividend distributions. For the avoidance of doubt, the net liquidation proceeds shall be distributed as follow:

where MRPS are issued by the Company, the MRPS holders are entitled to a preferential right of:

- reimbursement of the contribution in consideration for which the MRPS have been issued (accounting par value and share premium attached thereto if any); and
- payment of all and any accrued but unpaid dividend they are entitled to as holder of MRPS.

Any surplus will be allocated to the sole Shareholder, or in case of plurality of Shareholders, only to the holder(s) of Ordinary Shares proportionally to the Ordinary Shares they hold.

As a consequence of the foregoing provisions, the MRPS holder(s) has, other than the preferential right mentioned above, no right on the liquidation proceeds.

**Art. 22. Statutory auditor - External auditor.** Except where according to the Companies Act, the Company's annual statutory and/or consolidated accounts must be audited by an independent auditor, the business of the Company and its financial situation, including more in particular its books and accounts, may, and shall in the cases provided by law, be reviewed by one or more statutory auditors who need not be Shareholders themselves.

The statutory or independent auditors, if any, will be appointed by the Shareholder(s), which will determine the number of such auditors and the duration of their mandate. They are eligible for re-appointment. They may be removed at any

time, with or without cause, by a resolution of the Shareholder(s), save in such cases where the independent auditor may, as a matter of the Companies Act, only be removed for serious cause.

**Art. 23. Reference to legal provisions.** All matters not governed by the Articles of Association shall be determined in accordance with the Laws, in particular the Companies Act."

*Sixth resolution*

The Meeting resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and hereby empowers and authorizes any manager of the Company to proceed on behalf of the Company to the registration of the Newly Issued Shares in the share register of the Company and to see to any formalities in connection therewith.

*Estimate of costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately at seven thousand Euro (EUR 7,000.-).

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the proxyholder of the above appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille onze, le dix-huit mars.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Vitran S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 157356 (la Société). La Société a été constituée le 29 novembre 2010 en vertu d'un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Luxembourg, au Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°185 daté du 29 janvier 2011.

Ont comparu:

1833660 Ontario Inc., une société régie par le droit de l'état d'Ontario, au Canada, avec siège social au 185 The West Mall, Suite 701, Toronto, Ontario, Canada, et immatriculée auprès du Ministère des Services Gouvernementaux d'Ontario sous le numéro 1833660 (l'Associé Unique),

ci-après représentée par Monsieur Raymond THILL, maître en droit, ayant son adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, en vertu d'une procuration accordée le 18 mars 2011.

La procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec ce dernier aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter de ce qui suit:

I. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. abolition de la valeur nominale des parts sociales de la Société;
2. création de (i) parts sociales ordinaires de la Société (les Parts Sociales Ordinaires), (ii) parts sociales privilégiées obligatoirement rachetables de Classe A de la Société (les MRPS de Classe A), (iii) parts sociales privilégiées obligatoirement rachetables de Classe B de la Société (MRPS de Classe B) et de (iv) parts sociales privilégiées obligatoirement rachetables de Classe C de la Société (les MRPS de Classe C), et approbation de leurs conditions, puis conversion des 20.000 (vingt mille) parts sociales d'origine de la Société en 20.000 Parts Sociales Ordinaires;
3. augmentation du capital social de la Société d'un montant de USD 200.000 (deux cent mille Dollars des Etats-Unis d'Amérique) de façon à le porter de son montant actuel de USD 20.000 (vingt mille Dollars des Etats-Unis d'Amérique) à un montant de USD 220.000 (deux cent vingt mille Dollars des Etats-Unis d'Amérique) au moyen de la création et de l'émission de (i) 411.298 (quatre cent onze mille deux cent quatre-vingt-dix-huit) nouvelles Parts Sociales Ordinaires, (ii) 19.134.809 (dix neuf millions cent trente-quatre mille huit cent neuf) MRPS de Classe A, (iii) 21.976.151 (vingt-et-un millions neuf cent soixante-seize mille cent cinquante-et-un) MRPS de Classe B et 60.000.000 (soixante millions) de MRPS de Classe C, n'ayant aucune valeur nominale (les Parts Sociales Nouvellement Emises);
4. souscription et paiement des Parts Sociales Nouvellement Emises mentionnées au point 3. ci-dessus par l'Associé Unique au moyen d'un apport en nature consistant en 2.044 (deux mille quarante-quatre) Parts Sociales détenues par l'Associé Unique dans Vitran Delaware LLC, une société anonyme régie par le droit du Delaware, aux Etats-Unis d'Amérique, et représentant 100% de son capital social;
5. modification et refonte des statuts de la Société de façon à y refléter les modifications mentionnées aux points 1 à 4 ci-dessus;

6. modification du registre de parts sociales de la Société afin d'y refléter les modifications mentionnées aux points 1 à 4 ci-dessus, avec pouvoir et autorisation accordés à tout gérant de la Société afin de procéder, sous sa seule signature et pour le compte de la Société à l'inscription des Parts Sociales Nouvellement Emises dans le registre de parts sociales de la Société; et

7. divers.

II. Que les 20.000 (vingt mille) parts sociales ayant une valeur nominale de USD 1 (un Dollar des Etats-Unis d'Amérique) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société sont dûment représentées à l'Assemblée, et que l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique représenté se considérant comme dûment convoqué et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour, qui lui a été communiqué par avance;

III. que l'Assemblée est par conséquent valablement constituée et apte à délibérer des points de l'ordre du jour;

IV. que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Assemblée décide d'abolir la valeur nominale de l'ensemble des 20.000 (vingt mille) parts sociales de la Société.

L'Assemblée décide de reconnaître qu'en conséquence de ce qui précède le capital social de la Société est de USD 20.000 (vingt mille Dollars des Etats-Unis d'Amérique) représenté par 20.000 (vingt mille) parts sociales sans valeur nominale.

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de créer (i) des Parts Sociales Ordinaires, (ii) des MRPS de Classe A, (iii) des MRPS de Classe B et (iv) des MRPS de Classe C, toutes sans valeur nominale, les conditions des Parts Sociales Ordinaires, des MRPS de Classe A, des MRPS de Classe B et des MRPS de Classe C étant définies dans le projet de modification des Statuts présenté à l'assemblée (Le Projet de Modification des Statuts), ainsi que dans la cinquième résolution ci-dessous.

Le Projet de Modification des Statuts, après avoir été paraphé ne varietur par le mandataire de l'Associé Unique ainsi que par le notaire instrumentaire, restera annexé au présent acte pour être soumis avec ce dernier aux formalités de l'enregistrement.

L'Assemblée décide par conséquent de convertir l'intégralité des 20.000 (vingt mille) parts sociales actuellement émises par la Société et détenues par l'Associé Unique en 20.000 (vingt mille) Parts Sociales Ordinaires.

Par conséquent, l'Assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société (les Statut) afin de leur conférer la teneur indiquée à l'article 5 des Statuts modifiés et révisés à la cinquième résolution ci-dessous (en tenant compte des modifications décidées dans les résolutions ci-dessous).

#### *Troisième résolution*

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de USD 200.000 (deux cent mille Dollars des Etats-Unis d'Amérique), afin de le porter de son montant actuel de USD 20.000 (vingt mille Dollars des Etats-Unis d'Amérique), représenté par 20.000 (vingt mille) Parts Sociales Ordinaires sans valeur nominale, à un montant de USD 220.000 (deux cent vingt mille Dollars des Etats-Unis d'Amérique) au moyen de la création et de l'émission de (i) 411.298 (quatre cent onze mille deux cent quatre-vingt-dix-huit) nouvelles Parts Sociales Ordinaires, (ii) 19.134.809 (dix neuf millions cent trente-quatre mille huit cent neuf) MRPS de Classe A, (iii) 21.976.151 (vingt-et-un millions neuf cent soixante-seize mille cent cinquante-et-un) MRPS de Classe B et (iv) 60.000.000 (soixante millions) de MRPS de Classe C, chacune sans valeur nominale.

#### *Quatrième résolution*

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, intervient à la présente Assemblée et déclare:

(a) souscrire à l'intégralité des (i) 411.298 (quatre cent onze mille deux cent quatre-vingt-dix-huit) nouvelles Parts Sociales Ordinaires, (ii) 19.134.809 (dix neuf millions cent trente-quatre mille huit cent neuf) MRPS de Classe A, (iii) 21.976.151 (vingt-et-un millions neuf cent soixante-seize mille cent cinquante-et-un) MRPS de Classe B et (iv) 60.000.000 (soixante millions) de MRPS de Classe C; et

(b) payer intégralement les Parts Sociales Nouvellement Emises au moyen d'un apport en nature consistant en 2.044 (deux mille quarante-quatre) parts sociales détenues par l'Associé Unique dans Vitran Delaware LLC, une société responsabilité limitée régie par le droit du Delaware, aux Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social à 1201 North Market Street, P.O. Box 1347, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, aux Etats-Unis d'Amérique et immatriculée auprès du Delaware Secretary of State Division of Corporations, évaluées pour les besoins du présent apport en nature sur la base de leur valeur de marché à USD 101.522.258 (cent un millions cinq cent vingt-deux mille deux cent cinquante-huit Dollars des Etats-Unis d'Amérique).

La valeur dudit apport en nature effectué par l'Associé Unique a été attestée au notaire instrumentaire au moyen du bilan de l'Associé Unique à la date du 18 mars 2010, signé pour approbation par l'organe de gestion de l'Associé Unique, indiquant que pour les besoins du présent apport, les Parts Sociales apportées à la Société par l'Associé Unique, comme décrit ci-dessus, sont évaluées à USD 101.522.258 (cent un millions cinq cent vingt-deux mille deux cent cinquante-huit Dollars des Etats-Unis d'Amérique) au moins.

Il résulte d'un certificat émis par l'Associé Unique en date du 18 mars 2011 relatif aux Parts Sociales apportées à la Société de la manière décrite ci-dessus, que:

1. l'Associé Unique est le titulaire des Parts Sociales apportées à l'Assemblée;
2. l'Associé Unique dispose de droits sur les Parts Sociales et a le pouvoir de les céder;
3. les Parts Sociales sont entièrement libérées;
4. les Parts Sociales ne sont soumises à aucun gage, ni droit de jouissance, et il n'existe aucun droit d'acquérir un gage sur les Parts Sociales et les Parts Sociales ne font l'objet d'aucune saisie;
5. il n'existe aucun droit de préemption ni aucun autre droit en vertu duquel une personne pourrait exiger que des Parts Sociales lui soient cédées;
6. conformément au droit de l'état du Delaware (aux Etats-Unis d'Amérique) et aux statuts de Vitran LLC, les Parts Sociales sont librement cessibles;
7. toutes les formalités requises par la loi en vigueur en conséquence de l'apport en nature des Parts Sociales seront effectuées lors de l'Assemblée; et
8. les Parts Sociales sont évaluées à au moins USD 101.522.258 (cent un millions cinq cent vingt-deux mille deux cent cinquante-huit Dollars des Etats-Unis d'Amérique).

Il résulte également en essence d'un certificat émis par la Société à la date du 18 mars 2011 relatif aux Parts Sociales apportées à la Société selon les modalités ci-dessus, que les Parts Sociales sont évaluées à au moins USD 101.522.258 (cent un millions cinq cent vingt-deux mille deux cent cinquante-huit Dollars des Etats-Unis d'Amérique).

Tous les certificats mentionnés ci-dessus seront ci-après désignés comme les Certificats.

Le bilan de l'Associé Unique et les Certificats, après avoir été signés ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentaire, resteront annexés au présent acte pour être enregistrés avec celui-ci.

Les Parts Sociales sont dès lors à la libre disposition de la Société.

Ledit apport en nature d'un montant de USD 101.522.258 (cent un millions cinq cent vingt-deux mille deux cent cinquante-huit Dollars des Etats-Unis d'Amérique) sera alloué comme suit:

- (i) USD 200.000 (deux cent mille Dollars des Etats-Unis d'Amérique) seront affectés au compte de capital social nominal de la Société;
- (ii) USD 361.298 (trois cent soixante-et-un mille deux cent quatre-vingt-dix-huit Dollars des Etats-Unis d'Amérique) seront affectés au compte de prime d'émission relatif aux Parts Sociales Ordinaires;
- (iii) USD 19.084.809 (dix-neuf millions quatre-vingt-quatre mille huit cent neuf Dollars des Etats-Unis d'Amérique) seront affectés au compte de prime d'émission relatif aux MRPS de Classe A;
- (iv) USD 21.926.151 (vingt-et-un millions neuf cent vingt-six mille cent cinquante-et-un Dollars des Etats-Unis d'Amérique) seront affectés au compte de prime d'émission relatif aux MRPS de Classe B; et
- (v) USD 59.950.000 (cinquante-neuf millions neuf cent cinquante mille Dollars des Etats-Unis d'Amérique) seront affectés au compte de prime d'émission relatif aux MRPS de Classe C.

En conséquence de ce qui précède, l'Assemblée décide de reconnaître que l'Associé Unique détient 431.298 (quatre cent trente-et-un mille deux cent quatre-vingt-dix-huit) Parts Sociales Ordinaires, 19.134.809 (dix neuf millions cent trente-quatre mille huit cent neuf) MRPS de Classe A, 21.976.151 (vingt-et-un millions neuf cent soixante-seize mille cent cinquante-et-un) MRPS de Classe B et 60.000.000 (soixante millions) de MRPS de Classe C, sans valeur nominale.

#### *Cinquième résolution*

L'Assemblée décide de modifier les Statuts afin d'y refléter (i) l'abolition de la valeur nominale des parts sociales de la Société en vertu de la première résolution ci-dessus, (ii) les modalités des Parts Sociales Ordinaires, des MRPS de Classe A, MRPS de Classe B et MRPS de Classe C, ainsi que la conversion consécutive des 20.000 (vingt mille) parts sociales d'origine de la Société en 20.000 (vingt mille) Parts Sociales Ordinaires en vertu de la deuxième résolution ci-dessus, et (iv) l'augmentation de capital social de la Société décidée à la troisième résolution ci-dessus.

En conséquence des modifications ci-dessus, l'Assemblée décide par ailleurs de refondre les Statuts dans leur intégralité, et dans la mesure du nécessaire, d'insérer de nouveaux titres ou de modifier les titres des Statuts, de sorte qu'ils auront désormais la teneur suivante:

#### *"Définitions*

Année Comptable est pris au sens qui lui est donné à l'article 17;

Assemblées Générales signifie les assemblées générales des Associés de la Société, le terme Assemblée Générale se référant à l'une quelconque de ces Assemblées;

Associés signifie toutes les personnes qui détiennent des Parts Sociales ou auxquelles des Parts Sociales sont transférées ou émises (à l'exception de la Société) conformément aux présents Statuts, le terme Associé se référant à l'un des ces Associés;

Avoirs Financiers désigne tous les avoirs financiers (autres que les parts sociales ou autres instruments de capitaux propres analogues) produisant des intérêts ou d'autres produits n'entrant pas dans la définition des "intérêts éventuels"

mentionnés au paragraphe 6(a) de l'Article XI (Intérêts) de la Convention entre le Canada et les États-Unis d'Amérique en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune signée le 26 septembre 1980, telle que modifiée par les protocoles signés les 14 juin 1983, 28 mars 1984, 17 mars 1995, 29 juillet 1997 et le 21 septembre 2007, et les autres modifications ultérieures éventuelles;

Avoirs Sous-Jacents de Classe A désigne les Avoirs Financiers acquis directement ou indirectement en échange de l'émission de MRPS de Classe A (y compris ceux acquis en échange de tout apport au Compte de Prime de MRPS de Classe A) et/ou tous autres Avoirs Financiers en remplacement des premiers, ou achetés ou financés avec le produit issu desdits Avoirs Financiers, ou de leur cession;

Avoirs Sous-Jacents de Classe B désigne les Avoirs Financiers acquis directement ou indirectement en échange de l'émission de MRPS de Classe B (y compris ceux acquis en échange de tout apport au Compte de Prime de MRPS de Classe B) et/ou tous autres Avoirs Financiers en remplacement des premiers, ou achetés ou financés avec le produit issu desdits Avoirs Financiers, ou de leur cession;

Avoirs Sous-Jacents de Classe C désigne les Avoirs Financiers acquis directement ou indirectement en échange de l'émission de MRPS de Classe C (y compris ceux acquis en échange de tout apport au Compte de Prime de MRPS de Classe C) et/ou tous autres Avoirs Financiers en remplacement des premiers, ou achetés ou financés avec le produit issu desdits Avoirs Financiers, ou de leur cession;

Compte de Prime d'Emission de Parts Sociales Ordinaires est pris au sens qui lui est donné à l'article 6;

Compte de Prime de MRPS de Classe A est pris au sens qui lui est donné à l'article 6;

Compte de Prime de MRPS de Classe B est pris au sens qui lui est donné à l'article 6;

Compte de Prime de MRPS de Classe C est pris au sens qui lui est donné à l'article 6;

Conseil de Gérance signifie le conseil de gérance de la Société;

Date de Maturité est pris au sens qui lui est donné à l'article 11;

Gérants signifie tout membre du Conseil de Gérance, le terme de Gérant se référant à l'un de ceux-ci;

Gérant A est pris au sens qui lui est donné à l'article 13;

Gérant B est pris au sens qui lui est donné à l'article 13;

Jour Ouvrable signifie un jour (autre qu'un samedi ou dimanche) au cours duquel les banques sont normalement ouvertes à Luxembourg dans le cadre de leurs activités normales;

Lois signifie les lois du Grand-Duché de Luxembourg;

Loi sur les Sociétés Commerciales signifie la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, et ses modifications subséquentes;

Luxembourg signifie le Grand-Duché de Luxembourg;

MRPS désigne les MRPS de Classe A, les MRPS de Classe B et les MRPS de Classe C;

MRPS de Classe A est pris au sens qui lui est donné à l'article 5;

MRPS de Classe B est pris au sens qui lui est donné à l'article 5;

MRPS de Classe C est pris au sens qui lui est donné à l'article 5;

Parts Sociales signifie l'ensemble des parts sociales du capital, émises par la Société;

Parts Sociales Ordinaires est pris au sens qui lui est donné à l'article 5;

Prix de Rachat est pris au sens qui lui est donné à l'article 11;

Président est pris au sens qui lui est donné à l'article 13;

Produit Net des Intérêts désigne le revenu net des intérêts cumulé ou reçu par la Société et produit par les Avoirs Sous-Jacents de Classe A, les Avoirs Sous-Jacents de Classe B et les Avoirs Sous-Jacents de Classe C, et comptabilisé au cours de l'année comptable concernée de la Société conformément aux principes comptables généralement acceptés au Luxembourg (GAAP).

Réserve Légale est pris au sens qui lui est donné à l'article 19;

Secrétaire est pris au sens qui lui est donné à l'article 13;

Société signifie ici Vitran S.à r.l.;

Statuts signifie les statuts de la Société tels que modifiés au fil du temps.

**Art. 1<sup>er</sup>. Nom.** Il existe une société à responsabilité limitée, prenant la dénomination de "Vitran S.à r.l."

La Société peut comprendre un Associé unique qui détient l'ensemble des Parts Sociales ou plusieurs Associés. Elle ne peut avoir plus de quarante (40) Associés.

**Art. 2. Objet social.** L'objet social de la Société est l'accomplissement de toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, sous quelque forme que ce soit, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société peut utiliser ses fonds pour constituer, administrer, développer et vendre ses portefeuilles d'actifs tel qu'ils seront constitués au fil du temps, acquérir, investir dans et vendre toute sorte de propriétés, corporelles ou incorporelles,

mobilières ou immobilières, notamment, mais non limité à des portefeuilles de valeurs mobilières de toute origine, pour participer dans la création, l'acquisition, le développement et le contrôle de toute entreprise, pour acquérir, par voie d'investissement, de souscription ou d'option des valeurs mobilières et des droits de propriété intellectuelle pour en disposer par voie de vente, transfert, échange ou autrement et pour les développer.

La Société peut emprunter, sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de titres, obligations, bons de caisse et tous titres de dettes sous forme nominative et soumise à des restrictions de transfert. La Société peut accorder tous crédits, y compris le produit de prêts et/ou émissions de valeurs mobilières, à ses filiales ou sociétés affiliées.

La Société peut consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations et les obligations de sociétés dans lesquelles elle a une participation ou un intérêt directs ou indirects et à toute société faisant partie du même groupe de sociétés que la Société et elle peut assister ces sociétés pour, y inclus, mais non limité à la gestion et le développement de ses sociétés et leur de portefeuille, financièrement, par des prêts, avances et garanties. Elle peut nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

La Société peut accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute à tout moment sur décision de son ou de ses Associés, qui voteront dans le respect des règles de quorum et de majorité prévues par la Loi sur les Sociétés Commerciales ou, selon les cas, par les Statuts, comme prévu à l'article 20 des présents Statuts.

**Art. 4. Siège social.** Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision d'une assemblée générale extraordinaire des Associés. Il peut être transféré à l'intérieur de la commune par une décision du Gérant unique ou du Conseil de Gérance selon le cas.

La Société peut ouvrir des bureaux et succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger sur décision du Gérant unique ou du Conseil de Gérance.

**Art. 5. Capital social.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de USD 220.000 (deux cent vingt mille Dollars des Etats-Unis d'Amérique) représenté par

101.542.258 (cent un million cinq cent quarante-deux mille deux cent cinquante huit) Parts Sociales entièrement libérées réparties en:

- 431.298 (quatre cent trente-et-un mille deux cent quatre-vingt-dix-huit) parts sociales sans valeur nominale (les Parts Sociales Ordinaires).
- 19.134.809 (dix neuf millions cent trente-quatre mille huit cent neuf) parts sociales privilégiées obligatoirement rachetables de classe A sans valeur nominale (les MRPS de Classe A);
- 21.976.151 (vingt-et-un millions neuf cent soixante-seize mille cent cinquante-et-un) parts sociales privilégiées obligatoirement rachetables de classe B sans valeur nominale (les MRPS de Classe B);
- 60.000.000 (soixante millions) parts sociales privilégiées obligatoirement rachetables de classe C sans valeur nominale (les MRPS de Classe C).

**Art. 6. Prime d'émission.** La Société disposera des comptes de réserve de prime d'émission suivants:

(A) un compte de prime d'émission pour les Parts Sociales Ordinaires (le Compte de Prime d'Emission de Parts Sociales Ordinaires) où le montant ou la valeur de toute prime payée pour les Parts Sociales Ordinaires seront comptabilisés. Les montants ainsi comptabilisés sur le Compte de Prime d'Emission de Parts Sociales Ordinaires constitueront une réserve librement distribuable de la Société.

(B) un compte de prime d'émission pour les MRPS de Classe A (le Compte de Prime de MRPS de Classe A) où le montant ou la valeur de toute prime payée pour les MRPS de Classe A seront comptabilisés. Les montants ainsi comptabilisés sur le Compte de Prime de MRPS de Classe A constitueront une réserve de la Société ne pouvant être distribuée qu'aux détenteurs de MRPS de Classe A. L'utilisation du Compte de Prime de MRPS de Classe A pour couvrir des pertes autres que celles engendrées par les Avoirs Sous-Jacents de Classe A sera soumise à l'approbation unanime de l'ensemble des Associés.

(C) un compte de prime d'émission pour les MRPS de Classe B (le Compte de Prime de MRPS de Classe B) où le montant ou la valeur de toute prime payée pour les MRPS de Classe B seront comptabilisés. Les montants ainsi comptabilisés sur le Compte de Prime de MRPS de Classe B constitueront une réserve de la Société ne pouvant être distribuée qu'aux détenteurs de MRPS de Classe B. L'utilisation du Compte de Prime de MRPS de Classe B pour couvrir des pertes autres que celles engendrées par les Avoirs Sous-Jacents de Classe B sera soumise à l'approbation unanime de l'ensemble des Associés.

(D) un compte de prime d'émission pour les MRPS de Classe C (le Compte de Prime de MRPS de Classe C) où le montant ou la valeur de toute prime payée pour les MRPS de Classe C seront comptabilisés. Les montants ainsi comp-

tabilisés sur le Compte de Prime de MRPS de Classe C constitueront une réserve de la Société ne pouvant être distribuée qu'aux détenteurs de MRPS de Classe C. L'utilisation du Compte de Prime de MRPS de Classe C pour couvrir des pertes autres que celles engendrées par les Avoirs Sous-Jacents de Classe C sera soumise à l'approbation unanime de l'ensemble des Associés.

**Art. 7. Modification du capital social.** Le montant du capital social peut être modifié à tout moment par décision de l'Associé unique ou décision de l'Assemblée Générale conformément à l'article 16 des Statuts.

**Art. 8. Participation aux bénéfices.** Les bénéfices que la Société peut décider de distribuer seront déterminés comme décrit à l'article 18 des Statuts pour chacune des années au cours desquelles l'Assemblée Générale décide de procéder à une distribution de dividendes.

**Art. 9. Parts Sociales indivisibles.** Les Parts Sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de Parts Sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 10. Transfert de Parts Sociales.** Toutes cessions de Parts Sociales détenues par l'Associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'Associés, la cession de Parts Sociales inter vivos à des tiers non-associés doit être autorisée par l'Assemblée Générale représentant au moins les trois-quarts du capital social souscrit de la Société. Une telle autorisation n'est pas requise pour une cession de Parts Sociales entre associés.

La cession de Parts Sociales mortis causa à des tiers non-associés doit être acceptée par les Associés qui représentent les trois-quarts des droits appartenant aux Associés survivants.

Les exigences des articles 189 et 190 de la Loi sur les Sociétés Commerciales, telle que modifiée doivent être respectées.

**Art. 11. Rachat de Parts Sociales.** La Société pourra acquérir ses propres Parts Sociales pourvu qu'elle dispose à cette fin de réserves distribuables ou de fonds suffisants.

La Société peut racheter ses propres Parts Sociales à tout moment, mais s'agissant des MRPS, elle pourra les racheter au plus tard au dixième anniversaire de leur date d'émission (la Date de Maturité).

Sans préjudice de l'article 11, le rachat par la Société de Parts Sociales détenues par elle dans son propre capital social ne pourra avoir lieu qu'en vertu d'une résolution et conformément aux conditions qui seront décidées par l'Associé unique ou l'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil de Gérance. Les exigences de quorum et de majorité applicables aux modifications des Statuts sont d'application en vertu de l'article 16 des présents Statuts.

Le rachat ne peut avoir lieu que si la Société dispose de suffisamment de réserves distribuables à cet effet ou si le rachat résulte d'une réduction de capital social de la Société.

Si la Société a émis des MRPS, les conditions supplémentaires suivantes devront également être observées:

- lors du rachat des MRPS, chaque détenteur de MRPS peut recevoir un paiement en numéraire ou en nature pour chaque MRPS, égal au pair comptable du MRPS racheté additionnée de la prime d'émission y attachée, le cas échéant, (en ce inclus toute partie de la prime d'émission attachée au MRPS racheté allouée à la réserve légale, le cas échéant) et d'un paiement correspondant au droit à tout Dividende Préférentiel cumulé non attribué au compte de prime d'émission de MRPS, tel que défini à l'article 19 ci-dessous, attaché au MRPS racheté et non encore déclaré à la date du rachat (le Prix de Rachat);

- le MRPS sera racheté au Prix de Rachat.

Toutefois, à la Date de Maturité, si les montants disponibles pour le rachat sont insuffisants et ne permettent pas à la Société de racheter tous les MRPS correspondants, le rachat de tous les MRPS correspondants ne sera pas empêché, l'insuffisance des fonds disponibles entraînant uniquement le report du paiement du Prix de Rachat dû à la Date de Maturité. Dans ce dernier cas, la Société paiera aux détenteurs des MRPS rachetés un montant quelconque avec les sommes disponibles pour le rachat à la Date de Maturité, la part du Prix de Rachat restante plus 2 % d'intérêt par an sur la part restante devant être versée lorsque la Société disposera des sommes suffisantes à cet effet.

Tant que le Prix de Rachat des MRPS rachetés à la Date de Maturité n'aura pas été entièrement payé, aucun dividende ne sera versé pour les Parts Sociales Ordinaires.

Les MRPS rachetés seront annulés et le capital social émis ainsi que la prime d'émission liée aux MRPS rachetés (le cas échéant), y compris la part correspondante de la prime d'émission allouée à la réserve légale, le cas échéant, seront réduits en conséquence.

**Art. 12. Décès, Interdiction, Faillite ou déconfiture des Associés.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'Associé unique, sinon de l'un des Associés, ne mettent pas fin à la Société.

**Art. 13. Gérance.**

a. Gérants

La Société est gérée par un ou plusieurs Gérants qui n'ont pas besoin d'être Associés.

Si deux (2) Gérants ont été désignés, ils géreront conjointement la Société. Si plus de deux (2) Gérants sont nommés, ils formeront un Conseil de Gérance.



Le ou les Gérants sont désignés, révoqués et remplacés par une résolution de l'Associé/des Associés, adoptée par des Associés représentant plus de la moitié du capital social, qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat. Les Gérants peuvent être réélus et peuvent à tout moment et ad nutum (sans justifier d'une raison) être révoqués, sur décision de l'Associé/des Associés.

L'Associé/les Associés peuvent décider de nommer des gérants A (les Gérants A) ou des gérants B (les Gérants B). L'Associé/les Associés n'interviendront pas dans la gestion de la Société.

#### b. Pouvoirs des Gérants

Le ou les Gérant(s) ont les pouvoirs les plus étendus pour exécuter les actes nécessaires ou utiles à l'objet social.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi sur les Sociétés Commerciales ou les présents Statuts à l'Assemblée Générale ou au(x) commissaire(s) aux comptes relèvent de la compétence des Gérants.

#### c. Délégation de pouvoirs - Représentation de la Société

Le Gérant unique/les Gérants peuvent octroyer des pouvoirs spéciaux ou des procurations, ou confier de façon permanente ou temporaire des fonctions à des personnes ou à des comités qu'ils désigneront.

La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle du Gérant unique ou par la signature conjointe de l'un quelconque des deux Gérants si plusieurs Gérants ont été nommés.

Toutefois, si les Associés ont désigné des Gérants A et des Gérants B, la Société sera alors engagée par la signature conjointe d'un gérant ayant un pouvoir de signature A et un gérant ayant un pouvoir de signature B.

La Société sera de plus engagée vis-à-vis des tiers par les signatures conjointes ou par la signature unique de toute(s) personne(s) à laquelle/auxquelles le Gérant/les Gérants auront délégué des pouvoirs spéciaux, mais uniquement dans les limites de ces pouvoirs.

#### d. Réunions du Conseil de Gérance

En cas de constitution d'un Conseil de Gérance, les règles suivantes s'appliqueront.

Le Conseil de Gérance peut désigner, parmi ses membres, un président (le Président). Il peut également désigner un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être Gérant et qui rédigera les procès-verbaux des Conseils de Gérance (le Secrétaire).

Le Conseil de Gérance se réunira sur convocation du Président. Le Conseil de Gérance doit être réuni si deux de ses membres le demandent.

Le Président du Conseil de Gérance présidera toutes les réunions du Conseil de Gérance. En l'absence du Président, le Conseil de Gérance peut nommer parmi ses membres un président pro tempore lors d'un vote à la majorité des Gérants présents ou représentés à cette réunion.

A moins d'une urgence ou avec l'accord préalable de toutes les personnes autorisées à participer au Conseil de Gérance, les réunions du Conseil de Gérance seront convoquées par écrit, au moins trois (3) Jours Ouvrables à l'avance, en utilisant tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. Toute convocation indiquera le lieu et la date de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des questions à débattre. On pourra passer outre cette convocation si les membres du Conseil de Gérance déclarent expressément avoir renoncé aux formalités de convocation. Il ne sera pas demandé de convocation spéciale pour une réunion du Conseil de Gérance se tenant à une date et à un lieu déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de Gérance.

Les réunions du Conseil de Gérance se tiendront à Luxembourg ou en tout autre lieu dont décidera le Conseil de Gérance.

Tout Gérant pourra se faire représenter à une réunion du Conseil de Gérance en désignant par écrit, par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un autre Gérant comme son mandataire. Un Gérant pourra représenter un ou plusieurs membres du Conseil de Gérance.

Pour le Conseil de Gérance, le quorum sera atteint si au moins la moitié (1/2) des Gérants en poste sont présents ou représentés. S'il existe des Gérants A et B, ce quorum ne sera atteint que si au moins un (1) Gérant A et un (1) Gérant B sont présents.

Les décisions du Conseil de Gérance seront prises à la majorité des voix des Gérants présents ou représentés lors de la réunion.

Tout Gérant peut participer à une réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique, visioconférence ou par ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à plusieurs personnes de communiquer simultanément. La participation d'un ou des Gérants à une réunion du Conseil de Gérance tenue par l'un de ces moyens sera considérée comme une participation en personne à la réunion.

Une décision écrite, signée par tous les Gérants a la même validité que si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée par un seul ou plusieurs documents de contenu identique et signés chacun par un ou plusieurs Gérants. Ces décisions par voie circulaire sont considérées comme ayant été prises à Luxembourg.

#### e. Résolutions des Gérants

Les décisions du Conseil de Gérance seront consignées par écrit.

Le procès-verbal sera signé par le Président et par le Secrétaire (si un Secrétaire a été nommé). Les procurations octroyées seront annexées à ce procès-verbal.

Des copies ou des extraits des résolutions ou du procès-verbal destinés à être produits en justice peuvent être signés par le Gérant unique ou par deux (2) Gérants agissant conjointement si plusieurs Gérants ont été nommés.

f. Frais de gestion et frais divers

Sous réserve de l'accord des Associés, les Gérants sont en droit de percevoir des frais de gestion pour leur activité de gestion de la Société et peuvent percevoir un remboursement pour toutes les autres dépenses quelconques encourues par eux dans le cadre de la gestion de la Société ou de la réalisation de l'objet social de la Société.

**Art. 14. Responsabilité des gérants.** Le ou les Gérants (selon le cas) ne contractent, en raison de leurs fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société et leur responsabilité se limite à l'exercice de leurs fonctions.

**Art. 15. Assemblées Générale des Associés.**

a. Pouvoirs des Associés

L'Associé unique ou les Associés disposent des pouvoirs qui leur sont conférés par les Statuts et la Loi sur les Sociétés Commerciales. L'Associé unique exercera les pouvoirs dévolus à l'Assemblée Générale.

Toute Assemblée Générale valablement constituée représente l'intégralité des Associés.

b. Assemblées Générales

Si la Société compte plusieurs mais pas plus de vingt-cinq (25) Associés, les résolutions des Associés pourront, au lieu d'être prises lors d'Assemblées Générales, être prises par écrit. Les résolutions écrites peuvent être consignées dans un seul ou plusieurs documents de contenu identique, qui seront chacun signés par un ou plusieurs Associés. Si des résolutions écrites sont adressées par le Gérant ou les Gérants aux Associés pour approbation, les Associés devront, endéans les 15 (quinze) jours qui suivent l'envoi des résolutions proposées, voter par écrit en retournant le texte à la Société en utilisant tout moyen de communication permettant la transmission d'un écrit. Les conditions de quorum et de majorité applicables aux prises de décisions par l'Assemblée Générale s'appliqueront mutatis mutandis à l'adoption de résolutions écrites.

Les Assemblées Générales se tiendront au siège social de la Société ou à d'autres endroits du Grand-Duché de Luxembourg et peuvent se tenir à l'étranger si, de l'avis (déterminant) du ou des Gérants, des événements de force majeure le requièrent.

**Art. 16. Droits de vote des Associés, Quorum et Majorité.**

a. Convocations aux Assemblées Générales

A moins qu'il n'y ait qu'un Associé, les Associés peuvent se rassembler lors d'une Assemblée Générale après envoi d'une convocation, conformément aux exigences des présents Statuts ou de la Loi sur les Sociétés Commerciales, par le ou les Gérants ou, le cas échéant, par le commissaire aux comptes et enfin, par les Associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social.

La convocation adressée aux Associés précisera le lieu et la date de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des questions à débattre lors de l'Assemblée Générale en question. L'ordre du jour décrira, s'il y a lieu, les modifications envisagées à apporter aux Statuts et fournira le texte des modifications affectant l'objet ou la forme de la Société.

Si tous les Associés sont présents ou représentés lors d'une Assemblée Générale et s'ils confirment avoir été informés de l'ordre du jour de la réunion, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

b. Assistance aux réunions -Représentation

Tous les Associés sont autorisés à assister et à intervenir lors d'une Assemblée Générale.

Un Associé peut prendre part à toute Assemblée Générale en nommant par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission de cet écrit, une personne, qui n'a pas besoin d'être Associé, comme son mandataire.

c. Vote

Lors d'une Assemblée Générale autre que celles convoquées dans le but de modifier les Statuts de la Société ou de voter sur des résolutions dont l'adoption est soumise aux exigences de quorum et de majorité applicables pour la modification des Statuts, les décisions seront prises par les Associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital. Si cette condition de majorité n'est pas atteinte lors de la première réunion (ou consultation par écrit des Associés), les Associés seront convoqués (ou consultés) une deuxième fois et les résolutions seront adoptées, quel que soit le nombre de Parts Sociales représentées, à la majorité simple des votes émis.

Lors d'une Assemblée Générale convoquée conformément aux Statuts et dans le but de modifier les Statuts de la Société ou de voter sur des résolutions dont l'adoption est soumise aux exigences de quorum et de majorité applicables pour la modification des Statuts, les conditions requises seront l'accord de la majorité en nombre des Associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social. La nationalité de la Société ne peut être modifiée que de l'accord unanime de tous les Associés, sous réserve des dispositions de la Loi sur les Sociétés Commerciales.

d. Procès-verbaux

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale sera signé par les Associés présents et peut être signé par tout Associé ou mandataire d'un Associé si celui-ci le souhaite.

Les résolutions prises par l'Associé unique seront consignées par écrit et signées par l'Associé unique.

Les copies ou les extraits de résolutions écrites adoptées par les Associés ainsi que le procès-verbal de l'Assemblée Générale, s'ils doivent être produits devant les tribunaux ou autres, peuvent être signés par le Gérant unique ou conjointement par deux (2) des Gérants de la Société, si plusieurs Gérants ont été nommés.

**Art. 17. Année sociale.** L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année (l'Année Sociale).

**Art. 18. Comptes annuels.** A la fin de chaque Année Sociale, les comptes sont clôturés et le ou les Gérants établissent l'inventaire du passif et de l'actif, une balance commerciale ainsi que les comptes de pertes et profits, conformément à la Loi sur les Sociétés Commerciales.

Les comptes annuels ou le cas échéant, les comptes consolidés sont soumis aux Associés pour approbation.

Tout Associé peut prendre connaissance des documents financiers au siège social de la Société.

**Art. 19. Distribution des bénéfices, Réserves.**

a. Réserve légale

Sur le bénéfice net annuel, il est prélevé chaque année cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve (la Réserve Légale) comme requis par la Loi sur les Sociétés Commerciales. Cette allocation prendra fin quand le montant de la Réserve Légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société.

b. Distribution des bénéfices

(A) Premièrement, après l'allocation à la Réserve Légale, chaque MRPS permet à son détenteur de recevoir des dividendes préférentiels cumulatifs payables à terme échu à un taux annuel de un pour cent (1%) du pair comptable total desdits MRPS, le cas échéant, attribués ou non à la Réserve Légale, le nombre de jours étant calculé sur la base d'une année de 365 ou 366 jours, selon le cas (le Premier Dividende Préférentiel).

(B) Deuxièmement, après le paiement total du Premier Dividende Préférentiel, un second dividende préférentiel est distribué aux détenteurs de MRPS selon les modalités suivantes:

(i) Chaque MRPS de Classe A permet à son détenteur de bénéficier d'un second dividende préférentiel et cumulatif (le Dividende Préférentiel de Classe A) qui se cumulera quotidiennement et équivalra au Produit Net des Intérêts cumulé ou reçu par la Société sur les Avoirs Sous-Jacents de Classe A, moins une marge de 0,3228 % (calculé sur la moyenne annuelle du montant principal des Class A MRPS), moins le montant correspondant au Premier Dividende Préférentiel payé pour lesdits MRPS de Classe A;

(ii) Chaque MRPS de Classe B permet à son détenteur de bénéficier d'un second dividende préférentiel et cumulatif (le Dividende Préférentiel de Classe B) qui se cumulera quotidiennement et équivalra au Produit Net des Intérêts cumulé ou reçu par la Société sur les Avoirs Sous-Jacents de Classe B, moins une marge de 0,3228 % (calculé sur la moyenne annuelle du montant principal des Class B MRPS), moins le montant correspondant au Premier Dividende Préférentiel payé pour lesdits MRPS de Classe B;

(iii) Chaque MRPS de Classe C permet à son détenteur de bénéficier d'un second dividende préférentiel et cumulatif (le Dividende Préférentiel de Classe C, et avec le Dividende Préférentiel de Classe A et le Dividende Préférentiel de Classe B, le Second Dividende Préférentiel) qui se cumulera quotidiennement et équivalra au Produit Net des Intérêts cumulé ou reçu par la Société sur les Avoirs Sous-Jacents de Classe C, moins une marge de 0,3228 % (calculé sur la moyenne annuelle du montant principal des Class C MRPS), moins le montant correspondant au Premier Dividende Préférentiel payé pour lesdits MRPS de Classe C.

Si l'un des Dividende Préférentiel de Classe A, Dividende Préférentiel de Classe B ou Dividende Préférentiel de Classe C n'est pas déclaré malgré l'existence de bénéfices disponibles à cet effet, il se cumulera au plus tard le 31 décembre de chaque année au Compte de Prime de MRPS de Classe A, au Compte de Prime de MRPS de Classe B et au Compte de Prime de MRPS de Classe C concerné.

(C) Troisièmement, après le paiement du Second Dividende Préférentiel, les Associés décideront de l'allocation de la partie restante des bénéfices nets de l'année, en affectant le tout ou une partie à une réserve ou aux provisions, en les reportant sur la prochaine année sociale ou en les distribuant aux détenteurs de Parts Sociales Ordinaires, augmentés du report de bénéfices et des réserves distribuables ou prime d'émission, chaque Part Sociale donnant droit à la même fraction de bénéfice.

Les dividendes ne sont payables aux Associés qu'une fois qu'ils auront été déclarés par les Associés, en vertu du présent article 19 ou de la déclaration par le Gérant ou le Conseil de Gérance en vertu de l'article 20 ci-dessous.

Le Second Dividende Préférentiel sur toute classe de MRPS ne peut se cumuler et être déclaré qu'une fois que la Société aura acquis les Avoirs Sous-Jacents financés par la Classe de MRPS concernée.

**Art. 20. Dividendes intérimaires.** Nonobstant les dispositions qui précèdent, le Gérant ou, en cas de pluralité de Gérants, le Conseil de Gérance peut décider de verser des dividendes intérimaires sur les Parts Sociales avant la fin de l'Année Sociale en cours, sur base d'un extrait de comptes établi par le Conseil de Gérance et prouvant que suffisamment de fonds sont disponibles pour être distribués, le montant à distribuer ne pouvant bien entendu pas être supérieur aux bénéfices réalisés depuis la fin de la dernière Année Sociale, augmentés du report de bénéfices et des réserves distribuables

mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve, constituée conformément à la Loi sur les Sociétés Commerciales ou les présents Statuts.

A des fins de clarté, en cas de distribution de dividendes intérimaires, comme décrit ci-dessus, les MRPS donneront droit au versement du Premier Dividende Préférentiel et du Second Dividende Préférentiel. Les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires ne pourront recevoir des dividendes que sur et dans la limite des fonds légalement disponibles pour le paiement des dividendes, une fois les Premier Dividende Préférentiel et Second Dividende Préférentiel versés.

**Art. 21. Liquidation.** La Société peut être dissoute par une résolution du ou des Associés, adoptée par la moitié des Associés détenant les trois-quarts (3/4) du capital social.

En cas de dissolution, la liquidation sera réalisée par le ou les Gérants ou par toute(s) autres(s) personne(s) physique(s) ou morale(s) nommée(s) par le ou les Associés, qui déterminera(-ont) les pouvoirs et les émoluments de ces personnes.

Une fois payée la totalité des dettes et des charges incombant à la Société, y compris les frais de liquidation, le boni net issu de la liquidation sera distribué aux Associés afin d'obtenir le même résultat économique que celui prévu par les règles de distribution fixées pour les dividendes. Afin d'éviter tout doute, les boni de liquidation seront distribués selon les modalités suivantes:

lorsque des MRPS sont émis par la Société, les détenteurs de MRPS disposent d'un droit préférentiel portant sur:

- le remboursement du montant auquel les MRPS ont été souscrits (pair comptable et prime d'émission y relative, le cas échéant); et
- le paiement de tout dividende cumulé mais non versé auquel ils ont droit en tant que détenteurs de MRPS.

Tout surplus sera alloué à l'Associé Unique, ou en cas de pluralité d'Associés, uniquement aux détenteurs de Parts Sociales Ordinaires, proportionnellement aux Parts Sociales Ordinaires qu'ils détiennent.

En conséquence de ce qui précède, les détenteurs de MRPS ne disposent d'aucun droit sur les boni de liquidation autres que ceux décrits ci-dessus.

**Art. 22. Commissaire - Réviseur d'entreprises.** A moins que la Loi sur les Sociétés Commerciales ne prévoie que les comptes annuels et/ou les comptes consolidés de la Société sont à auditer par un réviseur d'entreprises indépendant, l'activité de la Société et sa situation financière, notamment ses registres et ses comptes peuvent être contrôlés, et le seront si la Loi sur les Sociétés Commerciales le prévoit, par un ou plusieurs commissaires qui n'ont pas besoin d'être Associés.

Le commissaire ou le réviseur d'entreprises indépendant, selon le cas, seront désignés par les Associés, qui détermineront le nombre de ces réviseurs et la durée de leur mandat. Les commissaires pourront assurer plusieurs mandats. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans raison, par une résolution des Associés. Le réviseur d'entreprises indépendant ne pourra toutefois être révoqué que pour une raison motivée, comme le prévoit la Loi sur les Sociétés Commerciales.

**Art. 23. Référence aux dispositions légales.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les Associés s'en réfèrent aux dispositions de la Loi sur les Sociétés Commerciales."

#### *Sixième résolution*

L'Assemblée décide de modifier le registre de parts sociales de la Société afin d'y refléter les modifications ci-dessus, et d'accorder pouvoir et autorisation à tout gérant de la Société afin de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des Parts Sociales Nouvellement Emises dans le registre de parts sociales de la Société et de procéder à toutes les formalités y relatives.

#### *Estimation des frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés approximativement à sept mille euros (EUR 7.000,-)

DONT ACTE, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 23 mars 2011. LAC/2011/13445. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2011.

Référence de publication: 2011046853/1072.

(110052781) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2011.

---

**Joint Bulk Investors S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 38.727.

In the year two thousand eleven, on the 3<sup>rd</sup> of May

Before the undersigned Maître Blanche MOUTRIER, notary residing in Esch-sur-Alzette (Grand-Duchy of Luxembourg).

Was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "JOINT BULK INVESTORS S.A.", a société anonyme having its registered office at 3, rue de la Chapelle L-1325 Luxembourg, which was incorporated by a deed of the notary Alphonse LENTZ, dated November 29<sup>th</sup>, 1991 published in the Memorial C, number 190 of May 9<sup>th</sup>, 1992, R.C.S. Luxembourg B 38727.

The Extraordinary General Meeting is presided by Mr Charles DURO, attorney at law, residing in Luxembourg.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mrs Karine MASTINU, attorney at law, residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Lionel BONIFAZZI, attorney at law, residing in Luxembourg.

The officials of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1. Decision to eliminate the nominal value of the shares;
2. Decision to convert the current currency of the subscribed share capital from Euro to Swedish Kronor with effect as per January 1<sup>st</sup>, 2011 by application of the official exchange rate between EUR and SEK (8,97724);
3. Amendment of article 3 of by-laws so as to reflect the decision taken;
4. Miscellaneous.

II. The shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary, and which will remain attached to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain attached to the present deed.

III. It appears from the said attendance list that all of the shares are present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. Conditions of quorum and majority duly required by the Luxembourg Company Law and Articles of Incorporation of the Company are respected for all the items of the agenda of the meeting. Consequently, the meeting can validly deliberate and decide and deliberate on all the items of the agenda.

After the foregoing was approved by the Meeting, the Meeting after deliberation unanimously took the following resolutions:

*First resolution*

The General Meeting decides to eliminate the nominal value of the shares of the Company.

*Second resolution*

The General Meeting decides to convert the current currency of the subscribed share capital from Euro to Swedish Kronor with effect as per January 1<sup>st</sup>, 2011 by application of the official exchange rate applicable on January 1<sup>st</sup>, 2011 between EUR and SEK (8,97724), so that the subscribed capital is fixed at twenty-five million one hundred ninety-three thousand nine hundred and forty-two point sixty-eight Swedish Kronor (25.193.942,68-SEK) consisting of thirty-five thousand six hundred and ten (35.610) shares without nominal value.

*Third resolution*

As a consequence of the foregoing resolutions, the General Meeting decides to amend article 3 of the by-laws, this article will read of the by laws as follows:

" **Art. 3.** The subscribed capital is set at twenty-five million one hundred ninety-three thousand nine hundred and forty-two point sixty-eight Swedish Kronor (25.193.942,68-SEK) consisting of thirty-five thousand six hundred and ten (35.610) shares without nominal value, each one having been entirely paid in.

The subscribed capital of the company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation, as prescribed in article 7 hereof.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law redeem its own shares."

Nothing else being on the agenda, the General Meeting was thereupon adjourned.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on the request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French translation; on request of the same persons and in case of any divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary, the said persons signed together with Us, the notary, this original deed.

### **Suit la traduction française:**

L'an deux mille onze, le trois mai.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg)

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société «JOINT BULK INVESTORS S.A.», une société anonyme avec siège social à 3, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le Notaire Alphonse LENTZ, en date du 29 novembre 1991, publié au Mémorial C, numéro 190 du 9 mai 1992, R.C.S. Luxembourg B 38727.

La séance est présidée par Maître Charles DURO, avocat, demeurant à Luxembourg,

Le Président désigne comme secrétaire Maître Karine MASTINU, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée élit comme scrutateur Monsieur Lionel BONIFAZZI, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour*

1. Suppression de la valeur nominale des actions;
2. Conversion de la devise du capital social de Euro en Couronne Suédoise, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2011 par application du taux de change officiel entre EUR et SEK (8,97724);
3. Modification de l'article 3 des statuts afin de refléter la résolution prise;
4. Divers.

II. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions sont renseignés sur la liste de présence; cette liste de présence, signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires, le bureau de la présente assemblée et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte.

Les procurations émises par les actionnaires représentés resteront annexées au présent acte.

III. Il ressort de la liste de présence que toutes les actions étant présentes ou représentées à la présente assemblée, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Les conditions de quorum et de majorité dûment requises par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales et par les statuts de la société sont respectées pour tous les points de l'ordre du jour de l'assemblée. Par conséquent, l'assemblée peut valablement statuer et délibérer sur tous les points de l'ordre du jour.

Après avoir approuvé ce qui précède, l'Assemblée Générale, après en avoir délibéré a décidé à l'unanimité ce qui suit:

#### *Première résolution*

L'Assemblée Générale décide de supprimer la valeur nominale des actions de la Société.

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale décide de convertir la devise du capital social souscrit de la Société, de Euro en Couronne Suédoise, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2011 par application du taux de conversion officiel entre EUR et SEK au 1<sup>er</sup> janvier 2011 (8,97724), de sorte que le capital souscrit est fixé à vingt-cinq millions cent quatre-vingt-treize mille neuf cent quarante-deux virgule soixante-huit Couronnes Suédoises (25.193.942,68-SEK), consistant en trente-cinq mille six cent dix (35.610) actions sans valeur nominale.

#### *Troisième résolution*

Suite aux résolutions qui précèdent, l'Assemblée Générale décide de modifier l'article 3 des statuts, lequel aura dorénavant la teneur suivante:

**Art. 3.** Le capital souscrit est fixé à vingt-cinq millions cent quatre-vingt-treize mille neuf cent quarante-deux virgule soixante-huit Couronnes Suédoises (25.193.942,68-SEK), représenté par trente-cinq mille six cent dix (35.610) actions sans valeur nominale, chacune entièrement libérée.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts, ainsi qu'il est précisé à l'article 7 ci-après.

La société peut racheter ses propres actions dans les termes et sous conditions prévues par la loi.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et qui parle anglais, constate par les présentes, qu'à la requête des comparants, le présent procès-verbal est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont avec Nous notaire signé le présent acte.

Signé: C.Duro, K.Mastinu, L.Bonifazzi, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 05 mai 2011. Relation: EAC/2011/5826. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): A.Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 6 mai 2011.

Référence de publication: 2011062187/118.

(110069638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2011.

---

**Batelec S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir.

R.C.S. Luxembourg B 39.954.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA

L-2530 LUXEMBOURG

4, RUE HENRI SCHNADT

Signature

Référence de publication: 2011064468/13.

(110072155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2011.

---

**Baumess GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4995 Schouweiler, 12, rue du IX Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 90.748.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011064469/10.

(110072305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2011.

---

**Belron International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 71.640.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011064470/10.

(110072578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2011.

---

**KRONOTRANS Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.239.999,62.**

Siège social: L-4984 Sanem, Zone Industrielle Gadderscheier.

R.C.S. Luxembourg B 62.083.

Les comptes annuels au 30 septembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011064551/11.

(110072726) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2011.

**Bilton Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 47.681.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011064471/10.

(110072257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2011.

**BNP Paribas Portfolio Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-5826 Howald, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 33.222.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2011.

Pour extrait sincère et conforme

Pour *BNP Paribas Portfolio Fund*

Signature

Référence de publication: 2011064473/13.

(110072583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2011.

**Bridge Lines S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 143.763.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011064474/10.

(110072602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2011.

**Wall Street Institute Kft, Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 145.776.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'administrateur de Wall Street Institute Kereskedelmi Korlátolt Felelősségű Társaság, une société hongroise, ayant son siège social à Hermina út 17 South Tower 4<sup>th</sup> Floor, H-1146 Budapest, Hongrie, enregistrée au Registre de Commerce de Hongrie sous le numéro 01-09-925379, en date du 18 avril 2011 que la personne suivante a été nommée avec effet immédiat et pour une durée illimitée aux fonctions de gérant de la succursale:

- Madame Pinar Sakinmaz, née le 1<sup>er</sup> janvier 1974 à Istanbul, Turquie, ayant son adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.



Depuis lors, les gérants de la succursale sont les suivants:

- Monsieur David Kedwards,
- Madame Pinar Sakinmaz.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 13 mai 2011.

Pour extrait conforme.

ATOZ SA

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Sennigerberg

Signature

Référence de publication: 2011069310/25.

(110073862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2011.

---

### **Rom9 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 128.814.

Par décision du Conseil d'administration du 04 avril 2011, conformément à l'article 64-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, Monsieur Olivier LECLIPTEUR a été nommé Président du Conseil d'administration.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 02 mai 2011, Mme Marie BOURLOND, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg a été nommée Administrateur, en remplacement de l'Administrateur M. Jean BODONI, démissionnaire. Par cette même assemblée, la démission de M. Gabor KACSOH du Conseil d'administration en date du 29 octobre 2010 et la cooptation à cette même date de M. Olivier LECLIPTEUR, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg au Conseil d'administration ont été ratifiées. Les mandats des Administrateurs M. Guy KETTMANN, M. Olivier LECLIPTEUR et Mme Marie BOURLOND, ainsi que celui du Commissaire aux comptes AUDIT TRUST S.A., société anonyme, ont été renouvelés pour une durée d'un an, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2012.

Luxembourg, le 10 MAI 2011.

Pour: ROM9 S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Mireille Wagner / Cindy Szabo

Référence de publication: 2011069186/23.

(110073859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2011.

---

### **C.B. Fleet Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 90.593.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2011.

C.B. Fleet Luxembourg S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signatures

Manager B

Référence de publication: 2011064475/15.

(110072065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2011.

---

**Alevest, Société Anonyme.**

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.  
R.C.S. Luxembourg B 118.855.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2011064653/9.  
(110073199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2011.

**Colombo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 112.725.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Martijn Bosch.

Référence de publication: 2011064477/10.

(110072567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2011.

**ColInvest Beteiligungsmanagement Luxembourg S.à r.l. & Cie Gold leveraged Investment GS S.e.c.s.,  
Société en Commandite simple.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.  
R.C.S. Luxembourg B 142.246.

Der Jahresabschluss vom 31.12.2009 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.  
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GS-Goldhandel

ColInvest Beteiligungsmanagement Luxembourg S.à r.l. & Cie Gold leveraged Investment GS S.e.c.s.

140, Boulevard de la Pétrusse, 2330 Luxembourg

Sandra Tunkl-Tonino

Sekretariat

Référence de publication: 2011064478/15.

(110072424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2011.

**Calypso Fuchs Invest, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R.C.S. Luxembourg B 142.073.

*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Statutaire du 8 avril 2011*

Il a été décidé:

- D'élire Deloitte SA, 560 rue de Neuforf L-2220 Luxembourg, comme Réviseur d'Entreprises Agréé en remplacement de PriceWaterhouseCoopers et ce jusqu'à l'Assemblée Générale de 2013.

Certifié conforme et sincère

Pour CALYPSO FUCHS INVEST

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2011064480/15.

(110072184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2011.

**CCP Holdings III - End S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R.C.S. Luxembourg B 140.631.

*Rectificatif aux comptes annuels déposés auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg en date du 26 janvier 2011 sous la référence L110016263*

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 Mai 2011.

Eric Lechat

Gérant

Référence de publication: 2011064481/14.

(110072033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2011.

---

**CHEN-JI s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8010 Strassen, 174, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 78.713.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11.05.2011.

Signature.

Référence de publication: 2011064482/10.

(110072635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2011.

---

**China Furnitures Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2611 Luxembourg, 55, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 115.951.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11.05.2011.

Signature.

Référence de publication: 2011064483/10.

(110072634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2011.

---

**Cité du Soleil S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3235 Bettembourg, 75, Montée Krakelshaff.

R.C.S. Luxembourg B 85.497.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA

L-2530 LUXEMBOURG

4, RUE HENRI SCHNADT

Signature

Référence de publication: 2011064484/13.

(110072154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2011.

---

**Clearstream Banking S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 42, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 9.248.

Le Bilan de Clearstream Banking S.A. au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011064486/12.

(110072103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2011.

---

**Ansa-Newton Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 124.216.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011064657/9.

(110073212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2011.

**Moonlight Capital S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 130.338.

In the year two thousand and eleven, on the fourth day of the month of May.

Before Us, Maître Blanche MOUTRIER, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

**THERE APPEARED:**

Nora Filali, maître en droit, residing in Luxembourg, acting pursuant to a proxy, granted by Mr Pierre Stemper and Mr Naïm Gjonaj in their capacity of members of the board of directors of Moonlight Capital S.A. (the "Company"), a société anonyme having its registered office in Luxembourg, 29, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 130338, incorporated by deed of notary Joseph Elvinger, on 13<sup>th</sup> July 2007, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Memorial") n° 1986 of 14<sup>th</sup> September 2007 as amended for the last time on 20<sup>th</sup> November 2008 by deed of Maître Blanche Moutrier, published in the Mémorial n°2877 of 2<sup>nd</sup> December 2008, pursuant to the "Minutes of the Board of Directors of Moonlight Capital S.A. on the issue of eight hundred and sixty-nine million seven hundred and ninety-six thousand one hundred (869,796,100) shares out of the authorised capital of 27 April 2011" (the "Minutes") (a copy of which, after having been initialled ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, shall be registered together with the present deed) requested the notary to record its declarations as follows:

(I) Paragraphs 3 to 5 of article 5 of the articles of incorporation of the Company provide as follows:

"The authorised unissued capital of the Company is set at one billion twelve million six hundred thousand five hundred and fifty-six Euro (€1,012,600,556) consisting of one billion twelve million six hundred thousand five hundred and fifty-six (1,012,600,556) shares each with a nominal value of one Euro (€1). Any authorised but unissued shares shall lapse five (5) years after publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of the notarial deed recording the shareholders' resolution on the authorised capital.

The authorised share capital shall be reserved for the issue of (i) a maximum of four hundred thirty-three million nine hundred fifty-one thousand six hundred fifty (433,951,650) shares with respect to the conversion of four hundred thirty-three million nine hundred fifty-one thousand six hundred fifty (433,951,650) convertible preferred (yield producing) equity certificates (the "YPCPECs") on the basis of one (1) share for one (1) YPCPEC, and (ii) a maximum of five hundred seventy-eight million six hundred forty-eight thousand nine hundred and six (578,648,906) shares with respect to the conversion of five hundred seventy-eight million six hundred forty-eight thousand nine hundred and six (578,648,906) series 2 YPCPECs on the basis of one (1) share for one (1) series 2 YPCPEC.

For the avoidance of any doubt, the shareholders expressly waive any preferential subscription right they may have regarding the issues of shares contemplated above. A capital increase within the limits of the authorized capital shall be recorded by a notarial deed, at the request of the board of directors or its delegate(s) against presentation of the documents establishing the subscriptions and payments."

(II) On the basis of the powers granted to the board of directors of the Company as set out under I. above, and more particularly paragraph 5 of article 5 of the articles of incorporation of the Company, the Company has, by the Minutes taken by the board of directors on 27<sup>th</sup> April 2011 issued eight hundred and sixty-nine million seven hundred and ninety-six thousand one hundred (869,796,100) fully paid shares of a nominal value of one Euro (€1) each, for a total issue price of eight hundred and sixty-nine million seven hundred and ninety-six thousand one hundred Euro (€869,796,100) against the conversion at a one (1) to one (1) ratio of two hundred and ninety-one million one hundred and forty-seven thousand one hundred and ninety-four (291,147,194) Series 1 convertible preferred equity certificates and five hundred and seventy-eight million six hundred and forty-eight thousand nine hundred and six (578,648,906) Series 2 convertible preferred equity certificates in issue in the Company for a total amount of eight hundred and sixty-nine million seven hundred and ninety-six thousand one hundred Euro (€869,796,100).

(III) As a consequence of the above, the issued share capital of the Company has been increased by a total amount of eight hundred and sixty-nine million seven hundred and ninety-six thousand one hundred Euro (€869,796,100) by the issue of a total of eight hundred and sixty-nine million seven hundred and ninety-six thousand one hundred (869,796,100)

shares in the Company. As a result of such increase of capital, paragraph 1 of article 5 of the articles of incorporation of the Company is amended so as to read as follows:

"The issued capital of the Company is set at eight hundred and seventy-nine million six hundred and twenty-four thousand three hundred and eighty-eight Euro (€879,624,388) divided into eight hundred and seventy-nine million six hundred and twenty-four thousand three hundred and eighty-eight (879,624,388 ) shares with a nominal value of one Euro (€ 1) per share."

*Expenses:*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its increase of capital are estimated at € 7,000.-.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, it signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille onze, le quatrième jour du mois de mai.

Par-devant nous, Maître Blanche MOUTRIER, notaire résidant à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

**A COMPARU:**

Nora Filali, maître en droit, résidant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration, donnée par M. Pierre Stemper et M. Naïm Gjonaj agissant en qualité de membres du conseil d'administration de Moonlight Capital S.A. (la «Société»), une société anonyme ayant son siège social à Luxembourg, 29, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 130338, constituée par acte du notaire Joseph Elvinger en date du 13 juillet 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») n° 1986 du 14 septembre 2007 qui a été modifié pour la dernière fois le 20 novembre 2008 par acte de Maître Blanche Moutrier, publié au Mémorial n° 2877 du 2 décembre 2008, en vertu du «Procès-verbal du conseil d'administration de Moonlight Capital S.A. relatif à l'émission de huit cent soixante-neuf millions sept cent quatre-vingt seize mille cent (869.796.100) actions dans le cadre du capital autorisé du 27 avril 2011» (le «Procès-verbal») (une copie duquel, une fois paraphée ne varietur par la partie comparante et le notaire soussigné, devra être enregistrée ensemble avec le présent acte) a requis le notaire de prendre acte des déclarations comme suit:

(I) Les paragraphes 3 à 5 de l'article 5 des statuts prévoient les dispositions suivantes:

«Le capital autorisé non émis de la Société est fixé à un milliard douze millions six cent mille cinq cent cinquante-six euros (EUR 1.012.600.556,-), représentant un milliard douze millions six cent mille cinq cent cinquante-six (EUR 1.012.600.556,-) actions ayant chacune une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-). Toute action autorisée mais non émise expirera cinq (5) années après la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, de l'acte notarié enregistrant la résolution des actionnaires sur le capital autorisé.

Le capital social autorisé sera réservé à l'émission d'un maximum de (i) quatre cent trente-trois millions neuf cent cinquante-et-un mille six cent cinquante (433.951.650) actions en ce qui concerne la conversion de quatre cent trente-trois millions neuf cent cinquante-et-un mille six cent cinquante (433.951.650) certificats préférentiels convertibles (non-productif d'intérêt) (les «YPCPEC») sur base d'une (1) action pour un (1) YPCPEC, et de (ii) cinq cent soixante-dix-huit millions six cent quarante-huit mille neuf cent six (578.648.906) actions en ce qui concerne la conversion de cinq cent soixante-dix-huit millions six cent quarante-huit mille neuf cent six (578.648.906) YPCPEC de série 2 sur base d'une (1) action pour un (1) YPCPEC de série 2.

Afin d'éviter tout doute, les actionnaires renoncent expressément à tout droit de souscription préférentiel qu'ils peuvent avoir concernant les émissions d'actions prévues ci-dessus.

Une augmentation de capital intervenue dans les limites du capital autorisé sera constatée par un acte notarié à la demande du conseil d'administration ou de son (ses) délégué(s) contre présentation des documents établissant la souscription et les paiements.»

(II) Sur base des pouvoirs accordés au conseil d'administration de la Société tels qu'énoncés sous I. ci-dessus, et plus particulièrement au paragraphe 5 de l'article 5 des statuts de la Société, la Société a, en vertu du Procès-verbal du conseil d'administration en date du 27 avril 2011, émis huit cent soixante-neuf millions sept cent quatre-vingt seize mille cent (869.796.100) actions intégralement payées et ayant chacune une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-), pour un prix total d'émission s'élevant à huit cent soixante-neuf millions sept cent quatre-vingt seize mille cent euros (EUR 869.796.100) payés par conversion, à un ratio d'un (1) pour un (1), de deux cent quatre-vingt onze millions cent quarante-sept mille cent quatre-vingt quatorze (291.147.194) certificats préférentiels convertibles de série 1 et cinq cent soixante-dix-huit millions six cent quarante-huit mille neuf cent six (578.648.906) certificats préférentiels convertibles de série 2 émis dans

la Société pour un montant total s'élevant à huit cent soixante-neuf millions sept cent quatre-vingt seize mille cent euros (EUR 869.796.100).

(III) En conséquence de ce qui précède, le capital social émis de la Société a été augmenté d'un montant total de huit cent soixante-neuf millions sept cent quatre-vingt seize mille cent euros (EUR 869.796.100) par l'émission d'un total de huit cent soixante-neuf millions sept cent quatre-vingt seize mille cent (869.796.100) actions dans la Société. A la suite de cette augmentation de capital, le paragraphe 1 de l'article 5 est modifié afin qu'il ait la teneur suivante:

«Le capital émis de la Société est fixé à huit cent soixante-dix neuf millions six cent vingt-quatre mille trois cent quatre-vingt huit euros (EUR 879.624.388) divisés en huit cent soixante-dix neuf millions six cent vingt-quatre mille trois cent quatre-vingt huit (879.624.388) actions ayant chacune une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-).»

*Dépenses:*

Les coûts, dépenses, rémunérations ou frais sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société sont estimés à € 7.000,-.

DONT ACTE, fait à Luxembourg à la date qu'en tête des présentes.

Après lecture du présent document, la partie comparante a signé le présent acte ensemble avec nous, le notaire.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare par le présent qu'à la requête de la partie comparante, cet acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française. A la requête de la même partie comparante, la version anglaise fera foi en cas de divergences entre la version française et la version anglaise.

Signé: N.Filali, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 05 mai 2011. Relation: EAC/2011/5909. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): A.Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 6 mai 2011.

Référence de publication: 2011062226/129.

(110069640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2011.

---

**Clearstream International, Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 42, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 72.350.

---

Le Bilan de Clearstream International au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011064487/12.

(110072101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2011.

---

**ACP Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 20, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 82.858.

---

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 15 avril 2011 à 11 heures à Luxembourg*

*Résolution:*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée reconduit, à l'unanimité, le mandat de MM. Jan Vansant, Rik Timmermans, Alaric de Murga et Jan de Ridder au poste d'Administrateur pour un terme qui expirera lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires qui approuvera les comptes clôturés au 31/12/2011.

L'Assemblée reconduit, à l'unanimité le mandat de la société THE CLOVER, 8, rue haute, L-4963 Clemency, en tant que Commissaire aux Comptes de la société pour un terme venant à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes clôturés au 31/12/2011.

Copie conforme  
Signatures  
*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2011065156/19.

(110071561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2011.

---

**Clearstream Services, Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 42, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 60.911.

---

Le Bilan de Clearstream Services au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2011064488/12.

(110072104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2011.

---

**Corporate Finance Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 72, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 83.407.

---

Les comptes annuels au 30 SEPTEMBRE 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011064489/10.

(110072596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2011.

---

**Dallas S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 121.579.

---

Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Martijn Bosch.

Référence de publication: 2011064490/10.

(110072553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2011.

---

**Doria S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 112.723.

---

Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Martijn Bosch.

Référence de publication: 2011064491/10.

(110072565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2011.

---

**Dafilux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 33.000,00.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R.C.S. Luxembourg B 121.143.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DAFILUX S.à r.l.  
Christophe BLONDEAU  
Gérant

Référence de publication: 2011064492/13.

(110072048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2011.

---

**De Agostini Communications S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 102.335.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011064494/10.

(110072572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2011.

---

**Degussa Re, Société Anonyme.**

Siège social: L-2529 Howald, 45, rue des Scillas.

R.C.S. Luxembourg B 18.707.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A Luxembourg, le 11 mai 2011.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011064495/12.

(110072156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2011.

---

**Natixis Private Fund II, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 115.549.

Suite aux changements de la composition du Conseil d'Administration, ce dernier se compose, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011, comme suit:

- Natixis Bank, dont le siège social est situé au 51, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, représentée par M. Marc Jaumot, avec adresse professionnelle au 51, Avenue J.F. Kennedy;
- 1818 Gestion, représentée par M. Marc Riez;
- M. Xavier Guyard, avec adresse professionnelle au 51, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Luxembourg, le 10 février 2011.

Pour NATIXIS PRIVATE FUND II

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliaire

Marc-André BECHET / Martine VERMEERSCH

Directeur / Sous-Directeur

Référence de publication: 2011065233/19.

(110071203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2011.

---

**Dynamic Investment Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 137.827.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011064496/10.

(110072747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2011.

---



**Securitas S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2529 Howald, 25, rue des Scillas.

R.C.S. Luxembourg B 72.099.

## RECTIFICATIF

Dans l'extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la Société du 5 mars 2010, déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg le 9 septembre 2010 avec référence L100137827.04, et publié au Mémorial C, numéro 2213, le 19 octobre 2010, en page 106196,

au lieu de «Monsieur Frédéric GATTAUX, né le 1<sup>er</sup> janvier 1980 à Paris (F)», lisez «Monsieur Frédéric GATTAUX, né le 29 mai 1975 à Pont à Mousson (F)».

Luxembourg, le 12 avril 2011.

Aime Lyagre

Administrateur délégué

Référence de publication: 2011064600/16.

(110072350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2011.

**Theaterzelte Wagner Promotion GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6622 Wasserbillig, 9, rue August Hansen.

R.C.S. Luxembourg B 144.565.

Im Jahre zweitausendelf, am zweiten Mai.

Vor der unterzeichnenden Notarin Blanche MOUTRIER, mit Amtssitz in Esch-Alzette.

## IST ERSCHIENEN:

Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung deutschen Rechts «Wagner Veranstaltungs-GmbH», mit Sitz in D-66954 Pirmasens, Am Hollerstock 11, eingetragen im Handelsregister B des Amtsgerichts Zweibrücken unter der Nummer HRB 22559,

hier vertreten durch Herrn Guy SCHROEDER, Angestellter, mit Berufsanschrift in L-4149 Esch-sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel,

aufgrund einer privatschriftrechtlicher Vollmacht, welche gegenwärtiger Urkunde beigelegt bleibt, um mit ihr eingetragen zu werden.

Die vorgenannte Komparentin erklärt dass sie die alleinige Anteilseignerin der Gesellschaft mit beschränkter Haftung "Theaterzelte Wagner Promotion GmbH", mit Sitz in L-4110 Esch/Alzette, rue de Tilburg, eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 144565, ist.

Die Gesellschaft wurde gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch die amtierende Notarin, vom 6. Februar 2009, veröffentlicht im Memorial C Nummer 479 vom 5. März 2009.

Sodann ersuchten die Komparentin, vertreten wie eingangs erwähnt, die amtierende Notarin, folgende Beschlüsse zu beurkunden:

*Erster Beschluss*

Die alleinige Gesellschafterin bittet die amtierende Notarin, folgende Anteilsabtretung zu beurkunden:

Abtretung von zweihundertfünfzigtausend (250.000) Anteilen aufgrund einer Anteilsabtretung von Gesellschaftsanteilen unter Privatschrift aufgenommen am 2. Mai 2011, welche gegenwärtiger Urkunde beigelegt bleibt, um mit derselben eingetragen zu werden, zum Kaufpreis von einem Euro (€ 1,-) durch Herrn Patrick WAGNER, Kaufmann, geboren zu Pirmasens am 15. September 1961, wohnhaft in D-66954 Pirmasens, Am Hollerstock 11, an den dies annehmenden Gesellschafter, die Gesellschaft mit beschränkter Haftung deutschen Rechts «Wagner Veranstaltungs-GmbH», vorbenannt, welche die gegenwärtigen Abtretung annimmt.

Der Anteilseigner bekennt den Kaufpreis der Anteile vor Unterzeichnung der gegenwärtigen Urkunde und in Abwesenheit der amtierenden Notarin gemäss der beiliegenden Vereinbarungen gezahlt zu haben.

Der Anteilseigner tritt ab sofort in den Besitz und Genuss der ihm übertragenen Anteile und ist ab sofort in die Rechte und Pflichten des vorherigen Eigners eingesetzt.

*Zweiter Beschluss*

Die alleinige Gesellschafterin beschliesst den Sitz der Gesellschaft von L-4110 Esch/Alzette, rue de Tilburg nach L-6622 Wasserbillig, 9, rue August Hansen zu verlegen und demzufolge Artikel vier (4.) der Satzung abzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

« **Art. 4. Gesellschaftssitz.**

4.1. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Wasserbillig (Gemeinde Mertert-Wasserbillig), Grossherzogtum Luxemburg. Er kann durch einen satzungsändernden Beschluss der Gesellschafter an einen beliebigen Ort innerhalb des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

4.2. Die Adresse des Geschäftssitzes kann innerhalb der Gemeinde Mertert-Wasserbillig durch einen einfachen Beschluss der Geschäftsführer verlegt werden.

4.3. Die Gesellschaft kann Zweigstellen oder Büros sowohl in Luxemburg als auch im Ausland errichten.

4.4. Sollten aussergewöhnliche politische, wirtschaftliche oder soziale Ereignisse eintreten oder bevorstehen, welche nach Meinung des Verwaltungsrates die normale Tätigkeit am Gesellschaftssitz oder den reibungslosen Verkehr zwischen dem Gesellschaftssitz aus dem Ausland beeinträchtigen könnten, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend bis zur Beendigung dieser aussergewöhnlichen Ereignisse ins Ausland verlegt werden; diese vorläufige Massnahme hat jedoch keinerlei Einfluss auf die Nationalität der Gesellschaft, welche ungeachtet der vorübergehenden Verlegung ihres Sitzes weiterhin luxemburgisch bleibt. Die Bekanntmachung von einer derartigen Verlegung wird durch die Geschäftsführung getätigt.»

*Bescheinigung*

Die unterzeichnende Notarin bescheinigt, dass die Bedingungen von Artikel 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 erfüllt sind.

*Kosten*

Die Kosten, welche der Gesellschaft auf Grund vorliegender Urkunde entstehen, gehen zu Lasten der Gesellschaft.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Komparent, handelnd wie eingangs erwähnt, die Versammlung für geschlossen.

WORÜBER URKUNDE, Aufgenommen wurde zu Esch/Alzette, Datum wie Eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden, haben die Komparentinnen zusammen mit der Notarin gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: G. Schroeder, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 03 mai 2011. Relation: EAC/2011/5744. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): A. Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 6 mai 2011.

Référence de publication: 2011062340/69.

(110069645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2011.

---

**EnPro Luxembourg Holding Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2124 Luxembourg, 102, rue des Maraîchers.

R.C.S. Luxembourg B 143.242.

Les comptes annuels pour la période du 21 novembre 2008 au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011064497/10.

(110072715) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2011.

---

**Eurazeo Services Lux., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 3.139.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Administrateurs*

François PFISTER / Christophe AUBUT

Director / -

Référence de publication: 2011064498/12.

(110072584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2011.

---

**Ecotec s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4984 Sanem, Zone Industrielle Paafewee.

R.C.S. Luxembourg B 47.370.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 09.05.2011.

Fiduciaire S.à r.l.

CabexcO

Centre Helfent

1, rue Pletzer - L-8080 Bertrange

Signature

Référence de publication: 2011064501/15.

(110072267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2011.

**Fang Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 160.515.

## STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the twentieth day of the month of April;

Before M<sup>e</sup> Us Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg);

## THERE APPEARED:

Firebird Mongolia Fund, Ltd., a limited company governed by the laws of the Cayman Islands, registered with the Register of Companies, Cayman Islands, under number 236324, having its registered office c/o Trident Trust Company (Cayman) Limited, One Capital Place, P.O. Box 847 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands,

here represented by M<sup>e</sup> Ole MARQUARDT, lawyer, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on April 15, 2011.

Said proxy after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

This appearing party, through its proxyholder, declares to incorporate a société à responsabilité limitée, the articles of incorporation of which it has established as follows:

**Title I. - Form - Object - Name - Registered office - Duration**

**Art. 1.** There is formed by those present between the party noted above and all persons and entities who may become members in the future, a company with limited liability which will be governed by law pertaining to such an entity as well as by the present articles of incorporation (the "Company").

**Art. 2.** The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in any company or enterprise in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.

The Company may in addition establish, manage, develop and dispose of a portfolio of securities and patents of whatever origin, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities and patents, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, and to grant to -or for the benefit of -companies in which the Company has a direct and/or indirect participation and/or entities of the group, any assistance, loan, advance or guarantee.

The Company may among others: (i) acquire by way of subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments (including derivatives) representing ownership rights, claims or transferable securities issued by any public or private issuer whatsoever; (ii) exercise all rights whatsoever attached to these securities and financial instruments; (iii) grant any direct and/or indirect financial assistance whatsoever to the companies and/or enterprises in which it holds a participation or which are members of its group, in particular by granting loans, facilities, security interests over its assets or guarantees in any form and for any term whatsoever and provide them any advice and assistance in any form whatsoever including group treasury services; (iv) make deposits at banks or with other depositaries and invest it in any other manner; and (v) in order to raise funds which it needs to carry out its activity within the frame of its object, take up loans in any form whatsoever, accept any deposit from companies or entities in which it holds a participation or which is part of its group, to issue debt instruments in any form whatsoever. The enumeration above is enunciative and not restrictive.

The Company may issue any type of preferred equity certificates.

The Company may borrow in any form and may proceed to the private issue of bonds and debentures.

In general, the Company may take any measure and carry out any operation, including without limitation, commercial, financial, personal and real estate transactions which it may deem necessary or useful for the accomplishment and development of its objects.

**Art. 3.** The Company is incorporated under the name of "Fang Investments S.à r.l."

**Art. 4.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the sole manager or of the board of managers (the "Board").

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the sole manager or of the Board.

In the event that the Board determines that extraordinary developments (such as political or military developments) have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

**Art. 5.** The Company is constituted for an undetermined period.

## **Title II. - Capital - Shares**

**Art. 6.** The Company's capital is set at eighteen thousand US dollars (USD 18,000.-), represented by one hundred eighty (180) shares of a par value of one hundred US dollars (USD 100.-) each, all fully subscribed and entirely paid up.

Each share confers the right to a fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the member(s) adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation.

The Company will recognise only one holder in respect of a share. In case of joint ownership, the Company may suspend the exercise of any right related thereto until one person has been designated to represent the joint owners towards the Company.

**Art. 7.** Shares may be freely transferred by a sole member to a living person or persons including by way of inheritance or in the case of liquidation of a husband and wife's joint estate.

If there is more than one member, the shares are freely transferable among members. In the same way they are transferable to non-members but only with the prior approval of the members representing three quarters of the capital. In the same way the shares shall be transferable to non-members in the event of death only with the prior approval of the owners of shares representing three quarters of the rights owned by the survivors.

In the case of a transfer in accordance with the provisions of article 189 of the Luxembourg law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "1915 Law") the value of a share is based on the last three balance sheets of the Company and, in case the company counts less than three financial years, it is established on basis of the balance sheet of the last year or of those of the last two years.

## **Title III. - Management**

**Art. 8.** The Company is managed by one or more managers appointed and revoked, ad nutum, by the sole member or, as the case may be, the members. The managers constitute the Board.

Managers may approve by unanimous vote a circular resolution by expressing their consent to one or several separate instruments in writing or by telegram, telex, electronic mail or telefax confirmed in writing which shall all together constitute appropriate minutes evidencing such decision.

The Board can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented by virtue of a proxy, which may be given by letter, telegram, telex, electronic mail or telefax to another manager or to a third party.

Resolutions shall require a majority vote but in case of equality of votes, the chairman of the Board, if any, shall have a casting vote. One or more managers may participate in a Board meeting by means of a conference call, a video conference or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. The Board meeting held by such means of communication is considered as having been held at the registered office of the Company.

The manager(s) is/are appointed for an unlimited duration and is/are vested with the broadest powers in the representation of the Company towards third parties. The Company will be bound by the signature of the sole manager or, in case of several managers, by the individual signature of any one manager.

Special and limited powers may be delegated to one or more agents, whether members or not, in the case of specific matters pre-determined by the manager(s).

The manager(s) is/are authorized to distribute interim dividends in accordance with the provisions of the 1915 Law.

The managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. As simple authorised agents they are responsible only for the execution of their mandate.

#### **Title IV. - Decisions of the sole member - Collective - Decisions of the members**

**Art. 9.** The sole member exercises the powers devolved to a meeting of members by the dispositions of section XII of the 1915 Law on sociétés à responsabilité limitée.

As a consequence thereof all decisions which exceed the powers of the manager(s) are taken by the sole member.

In the case of more than one member the decisions which exceed the powers of the manager(s) shall be taken by the members.

Each member may appoint a proxy to represent him at meetings.

One or more members may participate in a meeting by means of a conference call, a video conference or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. At least one member (or his proxyholder) is physically present at the registered office of the Company. The meeting held by such means of communication is considered as having been held at the registered office of the Company.

Any amendments of the articles of incorporation shall be resolved by the sole member or by a general meeting of members at the quorum and majority requirements provided for by the 1915 Law.

#### **Title V. - Financial year - Balance sheet -distributions**

**Art. 10.** The Company's financial year runs from the first of January to the thirty-first of December of each year.

**Art. 11.** At the end of each financial year, there will be drawn up a record of the assets and liabilities of the Company, as well as a profit and loss account.

The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent of the net annual profit of the Company shall be transferred to the Company's legal reserve until such time as the legal reserve amounts to one tenth of the issued capital. If at any time and for any reason whatsoever the legal reserve falls below one tenth of the issued capital the five percent annual contribution shall be resumed until such one tenth proportion is restored.

The excess is attributed to the sole member or distributed among the members if there is more than one.

However, the sole member or, as the case may be, a meeting of members may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of any reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

#### **Title VI. - Dissolution**

**Art. 12.** The Company is not automatically dissolved by the death, the bankruptcy, the interdiction or the financial failure of a member.

The dissolution of the Company shall be resolved by the sole member or by a general meeting of members at the same majority requirements applying to an amendment of the articles of incorporation and the liquidation shall be carried out by the manager(s) in office or failing him/them by one or more liquidators appointed by the sole member or by a general meeting of members. The liquidator or liquidators shall be vested with the broadest powers in the realization of the assets and the payment of debts.

The assets after deduction of the liabilities shall be attributed to the sole member or, as the case may be, distributed to the members proportionally to the shares they hold.

#### **Title VII. - General provisions**

**Art. 13.** Neither creditors nor heirs may for any reason require the sealing of the assets or documents of the Company.

For all matters not provided for in the present Articles of Incorporation, it shall be referred to the 1915 Law.

##### *Subscription and Payment*

The one hundred eighty (180) shares representing the entire share capital of the Company have been subscribed by Firebird Mongolia Fund, Ltd., prenamed.

All the shares have been fully paid up in cash, so that the amount of eighteen thousand US dollars (USD 18,000.-) is at the disposal of the Company, as has been proven to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

### *Transitory provision*

The first financial year shall begin today and finish on 31 December 2011.

### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about nine hundred and fifty euro.

### *Resolutions*

Immediately after the incorporation of the Company, the member, representing the entirety of the subscribed capital, has passed the following resolutions:

1) The following persons are appointed managers of the Company for an unlimited duration:

- Mr. James PASSIN, with professional address at 152 West 57<sup>th</sup> Street, floor 24, New York, NY 10019, USA;
- Mr. Harvey SAWIKIN with professional address at 152 West 57<sup>th</sup> Street, floor 24, New York, NY 10019, USA; and
- Mr. Anthony MILEWSKI, with professional address at 152 West 57<sup>th</sup> Street, floor 24, New York, NY 10019, USA.

2) The Company shall have its registered office at 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

In faith of which We, the undersigned notary, have set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day and year named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing party, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the appearer's proxyholder, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

### **Traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille onze, le vingtième jour du mois d'avril;

Par-devant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg);

#### **A COMPARU:**

Firebird Mongolia Fund, Ltd., une société à responsabilité limitée régie par les lois des Iles Cayman, immatriculée auprès du Register of Companies, Iles Caïmans, sous le numéro 236324, ayant son siège social c/o Trident Trust Company (Cayman) Limited, One Capital Place, P.O. Box 847 GT, George Town, Grand Cayman, Iles Caïmans, ici représentée par Maître Ole MARQUARDT, Avocat, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à le 15 avril 2011.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a déclaré vouloir constituer une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

### **Titre I<sup>er</sup> . - Forme juridique - Objet - Dénomination - Siège - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts (la «Société»).

**Art. 2.** L'objet de la Société est d'accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute société ou entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société pourra de plus créer, administrer, développer et céder un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, acquérir par investissement, souscription, prise ferme ou option d'achat tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et accorder aux sociétés, ou à leur profit, dans lesquelles la Société détient une participation directe et/ou indirecte et/ou à des entités du groupe toute assistance, prêt, avance ou garantie.

La société peut entre autres: (i) acquérir par voie de souscription, achat, échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres titres de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et tous autres titres de créance et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers (y inclus des instruments dérivés) représentant des droits de propriété, droits de créance ou des valeurs mobilières négociables émis par tout émetteur public ou privé quelconque; (ii) exercer tous droits quelconques attachés à ces valeurs mobilières et instruments financiers; (iii) accorder toute assistance financière directe et/ou indirecte quelle qu'elle soit aux sociétés et/ou entités dans lesquelles elle participe ou qui font partie de son groupe, notamment par voie de prêts, d'avances, de sûretés portant sur ses avoirs ou de garanties sous quelque forme et pour quelque durée que ce soit et leur fournir conseils et assistance sous quelque forme que ce soit comprenant des services de trésorerie pour le groupe; (iv) faire des dépôts auprès de banques ou tous autres

dépositaires et les placer de toute autre manière; et (v) en vue de se procurer les moyens financiers dont elle a besoin pour exercer son activité dans le cadre de son objet social, contracter tous emprunts sous quelque forme que ce soit, accepter tous dépôts de la part de sociétés ou entités dans lesquelles elle participe ou qui font partie de son groupe, émettre tous titres de dettes sous quelque forme que ce soit. L'énumération précitée est énonciative et non limitative.

La Société peut procéder à l'émission de toutes sortes de certificats préférentiels de capitaux.

La Société peut emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission privée d'obligations de toute nature.

Plus généralement, la Société peut prendre toutes mesures et accomplir toutes opérations, incluant, sans limitations, des transactions commerciales, financières, mobilières ou immobilières qu'elle jugera nécessaires ou utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

**Art. 3.** La Société prend la dénomination de «Fang Investments S.à r.l.».

**Art. 4.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision du gérant unique ou du conseil de gérance (le «Conseil»).

Il peut être créé par simple décision du gérant ou du Conseil, des succursales, filiales ou bureaux (autres que le siège statutaire de la Société) tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Lorsque le Conseil estime que des événements extraordinaires (tels que des événements d'ordre politique ou militaire) de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui restera une société luxembourgeoise.

**Art. 5.** La durée de la Société est illimitée.

## **Titre II. - Capital - Parts**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à dix-huit mille dollars US (USD 18.000.-), représenté par cent quatre-vingt (180) parts sociales d'une valeur nominale de cent dollars US (USD 100.-) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

Chaque part sociale donne droit à une fraction des avoirs et bénéfices de la Société en proportion directe au nombre des parts sociales existantes.

Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associé(s) adopté suivant la manière requise pour modifier les statuts.

La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale. Si la propriété de la part sociale est indivise, la Société pourra suspendre l'exercice de tous les droits attachés à la part sociale jusqu'à ce qu'une seule personne soit désignée pour représenter les indivisaires à l'égard de la Société.

**Art. 7.** Toutes cessions entre vifs de parts sociales détenues par l'associé unique comme leur transmission par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux, sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne sont cessibles dans ce même cas à des non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être dans le même cas transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En cas de cession, la valeur d'une part est évaluée sur base des trois derniers bilans de la Société conformément aux dispositions de l'article 189 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales elle que modifiée (la «Loi de 1915»). Si la Société ne compte pas trois exercices, le prix est établi sur la base du bilan de la dernière ou de ceux des deux dernières années.

## **Titre III. - Gérance**

**Art. 8.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, nommés et révoqués, ad nutum, par l'associé unique ou, selon le cas, les associés. Les gérants constitueront le Conseil.

Les gérants peuvent approuver à l'unanimité une décision prise par voie circulaire en exprimant leur vote sur un ou plusieurs documents écrits ou par télégramme, télex, courrier électronique ou télécopie confirmés par écrit qui constitueront dans leur ensemble les procès-verbaux propres à certifier une telle décision.

Le Conseil ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée en vertu d'une procuration, qui peut être donnée par écrit, télégramme, télex, courrier électronique ou télécopie à un autre gérant ou à un tiers.

Les décisions du Conseil sont prises à la majorité des voix mais en cas d'égalité de voix, la voix du président du conseil, le cas échéant, sera prépondérante. Un ou plusieurs gérants peuvent participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par conférence vidéo ou par tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre. Une telle participation sera consi-

dérée comme équivalent à une présence physique à la réunion. Une réunion du Conseil tenue par ces moyens sera considérée comme ayant été tenue au siège social de la Société

Le(s) gérant(s) est/sont nommé(s) pour une durée indéterminée et est/ sont investi(s) dans la représentation de la Société vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus. La Société sera engagée par la signature du gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature individuelle d'un gérant.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, associés ou non, pour des affaires déterminées par le(s) gérant(s).

Le(s) gérant(s) est/sont autorisé(s) à distribuer des dividendes intérimaires moyennant le respect des dispositions de la Loi de 1915.

Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

#### **Titre IV. - Décisions de l'associé unique - Décisions collectives d'associés**

**Art. 9.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la Loi de 1915 relative aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

En cas de pluralité d'associés, les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants seront prises par les associés.

Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Un ou plusieurs associés peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique, par conférence vidéo ou par tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre. Une telle participation sera considérée comme équivalent à une présence physique à la réunion. Au moins un associé (ou son mandataire) devra être présent au siège de la Société. Une réunion tenue par ces moyens sera considérée comme ayant été tenue au siège social de la Société.

Toutes modifications des statuts seront décidées par l'associé unique ou par l'assemblée des associés aux conditions de quorum et de majorité prévues par la Loi de 1915.

#### **Titre V. - Année sociale - Bilan - Répartitions**

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente-et-un décembre de chaque année.

**Art. 11.** A la fin de chaque année sociale, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la Société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net annuel de la Société sera transféré à la réserve légale de la Société jusqu'à ce que cette réserve atteigne un dixième du capital souscrit. Si à un moment quelconque et pour n'importe quelle raison, la réserve légale représentait moins de un dixième du capital social, le prélèvement annuel de cinq pour cent reprendrait jusqu'à ce que cette proportion de un dixième soit retrouvée.

Le surplus du bénéfice net est attribué à l'associé unique ou, selon le cas, réparti entre les associés. Toutefois, l'associé unique, ou, selon le cas, l'assemblée des associés à la majorité fixée par les lois afférentes, pourra décider que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou être versé à un fonds de réserve extraordinaire.

#### **Titre VI. - Dissolution**

**Art. 12.** La Société n'est pas dissoute automatiquement par le décès, la faillite, l'interdiction ou la déconfiture d'un associé.

La dissolution de la Société sera décidée par l'associé unique ou par l'assemblée des associés délibérant aux mêmes conditions de majorité que celles exigées pour la modification des statuts et la liquidation sera faite par le(s) gérant(s) en fonctions ou, à défaut, par un ou plusieurs liquidateurs, nommé(s) par l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée des associés. Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera attribué à l'associé unique ou, selon le cas, partagé entre les associés dans la proportion des parts dont ils seront alors propriétaires.

#### **Titre VII. - Dispositions générales**

**Art. 13.** Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, il y a lieu de s'en référer à la Loi de 1915.



### *Souscription et Libération*

Les cent quatre-vingt (180) parts sociales représentant l'entière du capital social de la Société ont été souscrites par Firebird Mongolia Fund, Ltd., prénommée.

Elles ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de dix-huit mille dollars US (USD 18.000,-) est à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le reconnaît expressément.

### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2011.

### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ neuf cent cinquante euros.

### *Résolutions*

Et à l'instant l'associé, représentant la totalité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur James PASSIN, avec adresse professionnelle au 152 West 57<sup>th</sup> Street, floor 24, New York, NY 10019, Etats-Unis d'Amérique;

- Monsieur Harvey SAWIKIN, avec adresse professionnelle au 152 West 57<sup>th</sup> Street, floor 24, New York, NY 10019, Etats-Unis d'Amérique; et

- Monsieur Anthony MILEWSKI, avec adresse professionnelle au 152 West 57<sup>th</sup> Street, floor 24, New York, NY 10019, Etats-Unis d'Amérique.

2) Le siège social de la Société est établi au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par le présent qu'à la requête de la comparante le présent acte de constitution est rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: O. MARQUARDT, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 avril 2011. LAC/2011/18553. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société.

Luxembourg, le 27 avril 2011.

Référence de publication: 2011058250/341.

(110065467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2011.

### **State of the Art - Investment Fund, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 139.446.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-third day of the month of March.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of STATE OF THE ART – INVESTMENT FUND (the "Company"), having its registered office at 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under number B139.446, incorporated by deed of the undersigned notary on 4<sup>th</sup> of June 2008m published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1606 of 1<sup>st</sup> of July 2008.

The meeting is presided by Mrs. Estelle MARIUCCI, bank employee, professionally residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mrs. Nouzha EIL ABASSI, bank employee, professionally residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mrs. Madeline BOUCHER, bank employee, professionally residing in Luxembourg.

The bureau having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state that:

I. The shareholders represented together with the number of shares held by them are shown on an attendance list signed by the proxyholder of the represented shareholders, the members of the bureau and the undersigned notary.

The said list as well as the proxies initially "ne varietur" by the members of the bureau will be annexed to the present deed to be filed therewith with the registration authorities.

II. It appears from the attendance list that all thirty-one (31) shares in issue are duly represented at the present general meeting.

III. All shareholders represented declare having had full knowledge of the agenda of the meeting and waiving their rights to prior notice so that the meeting can validly decide on all items of the agenda.

IV. The items on which resolutions are to be passed are as follows:

A. Decision to liquidate and dissolve the company.

B. Give honorary discharge to the current board and auditor up to the date of the EGM.

C: Decide to appoint Dr. Reinhard Krafft, 1, rue du Genêt, L-8023 Strassen as liquidator and decide on the powers the liquidator shall have.

D. Miscellaneous.

After deliberation, the general meeting unanimously adopts the following resolutions:

*First resolution*

The meeting resolves the dissolution in anticipation of the company and to put the company into liquidation as of this date.

*Second resolution*

The meeting resolves to give honorary discharge to the current members of the board of directors and auditor up to this date.

*Third resolution*

The meeting resolves to appoint: Mr Reinhard KRAFFT, residing at 1, rue du Genêt, L-8023 Strassen, as liquidator with the powers determined by articles 144 and following of the law of 10<sup>th</sup> August, 1915 concerning commercial companies, as amended (the "Law"). The liquidator may execute acts and operations specified in article 145 of the Law without any special authorisation of the sole shareholder. The liquidator may, under its own responsibility, delegate certain determined functions on the conditions and for the duration it determines. The liquidator shall be entitled to remuneration in accordance with market practice applicable to services rendered by independent auditors.

There being no further business on the agenda, the meeting was thereupon closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation and that in case of any divergence between the English and the French texts, the English version shall be prevailing.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their surnames, name, civil status and residence, the chairman, the secretary and the scrutineer signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mil onze, le vingt-trois mars.

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de STATE OF THE ART -INVESTMENT FUND (la "Société"), ayant son siège social au 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 139.446, constituée suivant acte du notaire instrumentant en date du 4 juin 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1606 du 1<sup>er</sup> juillet 2008.

L'assemblée est présidée par Madame Estelle MARIUCCI, employée de banque, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La présidente nomme comme secrétaire Madame Nouzha EL ABASSI, employée de banque, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Madeline BOUCHER, employée de banque, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, la présidente déclare et requiert le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par le mandataire des actionnaires représentés, le président, les membres du bureau et le notaire instrumentant.

Cette liste ainsi que les procurations paraphées "ne varietur" par les membres du bureau resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

II. Il appert de la liste de présence que toutes les trente et une (31) actions émises sont dûment représentées à la présente assemblée générale.

III. Tous les actionnaires représentés déclarent avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée et renoncer à leur droit à une convocation préalable de sorte que l'assemblée pourra valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

IV. Les points sur lesquels des résolutions doivent être prises sont les suivants:

*L'ordre du jour*

A Décision de liquider et de dissoudre la société.

B. Donner décharge à titre gracieux à l'actuel conseil et au réviseur d'entreprise jusqu'à la date de l'AGE

C. Décider de nommer comme liquidateur Dr Reinhard Krafft, 1, rue du Genêt L-8023 Strassen et de décider des ses pouvoirs.

D. Divers.

Après délibération, l'assemblée générale adopte à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de donner décharge à titre gracieux aux membres du conseil d'administration actuellement en fonction et au réviseur d'entreprise jusqu'à la date de ce jour.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de nommer le Dr. Reinhard KRAFFT, demeurant au 1, rue du Genêt, L-8023 Strassen comme liquidateur avec les pouvoirs déterminés par les articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»). Le liquidateur pourra exécuter et procéder aux opérations spécifiées à l'article 145 de la Loi sans autorisation spéciale de l'actionnaire unique. Le liquidateur peut, sous sa propre responsabilité, déléguer certaines fonctions déterminées aux conditions et pour la durée qu'il déterminera. Le liquidateur aura droit à une rémunération conforme aux pratiques usuelles pour les services rendus par des réviseurs d'entreprises.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est en conséquence close.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre les textes anglais et français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux personnes comparantes, connues du notaire par leurs prénoms, nom, état civil et demeure, le président, le secrétaire et le scrutateur ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. MARIUCCI, N. EIL ABASSI, M. BOUCHER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1<sup>er</sup> avril 2011. Relation: LAC/2011/15220. Reçu douze euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 3 mai 2011.

Référence de publication: 2011061717/110.

(110069182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2011.

---

**Association Luxembourgeoise des Etudiants en Psychologie, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg,  
R.C.S. Luxembourg F 8.728.

—  
STATUTS

**Chapitre I<sup>er</sup> . - Dénomination, Sièges, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** L'association est dénommée ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES ETUDIANTS EN PSYCHOLOGIE, en abrégé ALEP.

**Art. 2.** Le siège de l'association est établi à Luxembourg. Il peut être changé par simple vote de l'Assemblée générale.

**Art. 3.** L'association a pour but de resserrer les liens et de favoriser les contacts académiques, professionnels et humains, ainsi que les échanges de vues entre étudiants en psychologie, afin de concentrer et d'étudier les problèmes académiques, professionnels, culturels et matériels les concernant, de conseiller les jeunes se destinant aux études et professions psychologiques et d'élaborer et proposer aux autorités toutes solutions aptes à améliorer les études psychologiques et la situation matérielle, intellectuelle et morale des étudiants en psychologie.

**Art. 4.** L'association pourra s'affilier à des associations ou groupements nationaux ou internationaux poursuivant un but analogue.

**Art. 5.** Une association de fait a été créée le 4 avril 1998 à l'initiative de trois étudiants luxembourgeois en psychologie: Vincent Koenig, Lucien Kurtisi et Bob Reuter. L'association est constituée pour une durée illimitée.

## Chapitre II. - Membres

**Art. 6.** Le nombre des membres est illimité; il ne peut cependant être inférieur à trois.

**Art. 7.** Peut devenir membre actif de l'association toute personne inscrite comme étudiant en psychologie dans une formation bachelor, master ou doctorat et remplissant au moins l'une des conditions suivantes: (1) elle est de nationalité luxembourgeoise, (2) elle réside au Grand-Duché de Luxembourg ou (3) elle est inscrite comme étudiant à l'Université du Luxembourg. La cotisation est fixée et modifiable annuellement par l'Assemblée générale.

**Art. 8.** Peut devenir membre donateur toute personne qui, sans prendre part activement au fonctionnement de l'association, lui prête une aide financière annuelle selon une cotisation fixée et modifiable annuellement par l'Assemblée générale.

**Art. 9.** Le Comité peut conférer le titre de membre honoraire à toute personne s'intéressant à l'activité de l'association soit en y apportant sa compétence, ses relations soit son soutien matériel ou moral.

**Art. 10.** Les membres peuvent se retirer de l'association moyennant une simple déclaration écrite. La qualité de membre se perd encore:

- a. par le non-paiement de la cotisation pendant une année consécutive;
- b. par l'exclusion prononcée par l'Assemblée générale à la majorité des deux tiers des membres présents pour violation des statuts ou pour tout autre motif grave;
- c. par décès.

**Art. 11.** La cotisation des membres est fixée annuellement par l'Assemblée générale.

**Art. 12.** Le membre démissionnaire et exclu n'a aucun droit sur le fond social et ne peut réclamer le remboursement des cotisations.

## Chapitre III. - Du Comité

**Art. 13.** L'association est administrée par un comité composé d'un nombre de membres supérieur ou égal à trois, dont le Président, le Secrétaire et le Trésorier. Les membres du comité sont élus par l'Assemblée générale pour une durée d'un an et toujours révocables par elle. Les candidatures pour un mandat au sein du comité doivent être adressées par écrit au Président. Ces dernières, accompagnées d'une procuration manuscrite recommandée au Président, peuvent valoir en l'absence du candidat lors de l'Assemblée générale. Les membres du comité désignent les charges entre eux. Lorsqu'un membre du comité cesse ses fonctions avant l'expiration de son mandat, le comité peut provisoirement pourvoir à son remplacement jusqu'à la prochaine Assemblée générale. Le membre du comité alors élu achèvera le mandat de son prédécesseur. Le statut de membre co-opté est attribué aux membres actifs qui deviennent membre du Comité après l'Assemblée Générale, c'est-à-dire pendant l'année. Ce statut n'est attribué pour la personne en question que sur la majorité des voix des membres du Comité existant. Les membres sortants sont rééligibles.

**Art. 14.** Le comité se réunit aussi souvent que les intérêts de l'association l'exigent sur convocation du Président ou de la majorité des membres du comité. Le comité ne peut délibérer que si au moins trois membres du comité sont présents ou représentés, dont au moins une personne parmi les suivantes: Président, Trésorier, Secrétaire. Les membres du comité peuvent se faire représenter aux réunions du comité et de l'Assemblée générale par un autre membre du comité par procuration manuscrite. Les décisions du comité sont prises à la majorité des voix émises par les membres présents. En cas de partage des voix, celle du Président l'emporte.

**Art. 15.** Le comité a les pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion de l'association. Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'assemblée générale par les statuts ou par la loi est de sa compétence.

**Art. 16.** Sauf le cas de délégation de pouvoir ou de procuration, l'association est valablement engagée par les signatures du Président, du Trésorier ou du Secrétaire.

## Chapitre IV. - De L'Assemblée générale

**Art. 17.** L'Assemblée générale se réunit une fois par an, au jour, heure, et lieu indiqués dans l'avis de convocation. Elle se réunit en séance extraordinaire chaque fois qu'elle est convoquée par le comité ou lorsqu'un cinquième des membres actifs en a fait la demande. Les Assemblées générales sont convoquées conformément aux articles 5 et 6 de la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif, par simple lettre ou par la voie de la presse.

**Art. 18.** L'Assemblée générale peut délibérer quel que soit le nombre de participants, sauf s'il en est autrement disposé par la loi. Les décisions de l'Assemblée générale sont prises à la majorité des voix des membres actifs présents. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante. Seuls les membres actifs ont le droit de vote. Chaque membre a une

voix. Les membres peuvent se faire représenter à l'Assemblée générale par un autre membre par procuration manuscrite. Aucun membre ne peut représenter plus qu'un autre membre.

**Art. 19.** L'Assemblée générale entend les bilans moraux et financiers de l'exercice écoulé, présentés respectivement par le Secrétaire et le Trésorier. Le bilan financier sera approuvé par deux réviseurs de caisse, non-membres du comité, désignés annuellement par l'Assemblée générale, qui sont chargés d'examiner à la fin de l'exercice les livres et les comptes de l'association et de fournir à l'Assemblée générale ordinaire un rapport sur leurs constatations. L'Assemblée générale se prononce sur les comptes de l'exercice écoulé et délibère sur les questions à l'ordre du jour.

**Art. 20.** L'exercice social correspond avec l'année du calendrier. Lors de l'Assemblée générale sera élu un nouveau comité pour l'exercice de l'année du calendrier suivante.

**Art. 21.** L'assemblée générale adopte un plan d'action annuel et en fixe le cadre et les modalités générales de son exécution.

#### Chapitre V. - Divers

**Art. 22.** Les statuts pourront être modifiés conformément aux dispositions prévues par les articles 8 et 9 de la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif.

**Art. 23.** La dissolution de l'association est régie par les articles 20 et 21 de la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif.

**Art. 24.** En cas de dissolution de l'association, les fonds de l'association reviendront, après apurement de toutes les dettes, charges et frais de liquidation, à une organisation caritative.

**Art. 25.** Tous les points non expressément prévus par les statuts seront réglés selon la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif.

Approuvés par l'Assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2011.

Luxembourg, le 30 avril 2011.

Signatures

*Présidente / Secrétaire / Trésorière*

Référence de publication: 2011063176/94.

(110070133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2011.

#### **European Financial Group EFG (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 144.650.

Le Bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011064499/10.

(110072653) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2011.

#### **European Financial Group EFG (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 144.650.

Le Bilan Consolidé au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011064500/10.

(110072654) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2011.

#### **Electro Assurances, Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 112.603.

Le Bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société  
Pascal BERTIN  
Directeur Délégué

Référence de publication: 2011064502/13.

(110072041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2011.

---

**Ethias Life Fund Management Company, Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 77.113.

---

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2011.

Pour ETHIAS LIFE FUND MANAGEMENT COMPANY

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliaire

Marc-André BECHET / Corinne ALEXANDRE

Directeur / -

Référence de publication: 2011064503/15.

(110072024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2011.

---

**Euromobiliare International Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 10-12, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 82.461.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2011.

EUROMOBILIARE INTERNATIONAL FUND SICAV

Signature

Référence de publication: 2011064508/12.

(110072696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2011.

---

**Highbridge Institutional Senior Investments Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 146.012.

---

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2011.

Highbridge Institutional Senior Investments Lux S.à r.l.

Robert van 't Hoef

Gérant B

Référence de publication: 2011064521/14.

(110072061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2011.

---

**EUROMARKET, Alimentation en gros, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1321 Luxembourg, 140, rue de Cessange.

R.C.S. Luxembourg B 7.605.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA  
L-2530 LUXEMBOURG  
4, RUE HENRI SCHNADT  
Signature

Référence de publication: 2011064507/13.

(110072153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2011.

**Wertinvest Central Europe, Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 137.465.

**AUFLÖSUNG**

Im Jahre zwei tausend elf, den siebenundzwanzigsten April.

Vor dem unterzeichneten Maître Jean SECKLER, Notar mit dem Amtssitz in Junglinster, (Großherzogtum Luxemburg);

**IST ERSCHIENEN:**

Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung österreichischen Rechts VENTURE GROUP BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT m.b.H., mit Sitz in A-3350 Haag, Linzerstrasse 8, (Österreich), vertreten durch sein Geschäftsführer Herrn TOJNER geboren in Steyr, (Österreich), am 31. März 1966, wohnhaft in A-1060 Wien, Mariahilfer Strasse 19-21, welcher selbst hier vertreten ist durch Frau Sophie BATARDY, Privatbeamtin, berufsansässig in Luxemburg, auf Grund einer ihr ausgestellten Vollmacht.

Welche Vollmacht, von der Vollmachtnehmerin und dem instrumentierenden Notar, ne varietur unterschrieben, bleibt gegenwärtiger Urkunde beigelegt, um mit derselben registriert zu werden.

Welche Komparentin, durch ihren Bevollmächtigte, den amtierenden Notar ersucht ihre Erklärungen und Feststellungen zu beurkunden wie folgt:

I.- Dass die Aktiengesellschaft "WERTINVEST CENTRAL EUROPE ", mit Sitz in L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg, Sektion B, unter der Nummer 137.465, gegründet gemäß Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 7. März 2008, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 1034 vom 25. Mai 2008.

II.- Dass das Gesellschaftskapital einunddreißigtausend Euro (31.000,-EUR), eingeteilt in ein und dreißig tausend (31.000) Aktien von jeweils einem Euro (1,-EUR).

III.- Dass die Komparentin die alleinige Aktieninhaberin der Gesellschaft sind.

IV.- Dass die Komparentin beschließt die Gesellschaft aufzulösen und zu liquidieren, im Verhältnis ihrer Beteiligung an der aufgelösten Gesellschaft.

V.- Dass die Komparenten die finanzielle Situation sowie die Statuten der Gesellschaft bestens kennen.

VI.- Dass die Komparentin, handelnd als Liquidator, erklärt alle Verbindlichkeiten der Gesellschaft bezahlt zu haben und dass sie persönlich, die Zahlung aller Schulden und Verpflichtungen der Gesellschaft, auch solche, die zur Zeit nicht bekannt sind, gewährleisten.

VII.- Dass den Mitgliedern des Verwaltungsrates und dem Aufsichtskommissar volle Entlast für die Ausübung ihrer Mandate erteilt wird.

VIII.- Dass die Liquidation als ausgeführt und abgeschlossen zu betrachten ist.

IX.- Dass sämtliche Aktienzertifikate annulliert wurden.

X.- Dass die Geschäftsbücher und Dokumente der aufgelösten Gesellschaft während mindestens fünf Jahren am früheren Gesellschaftssitz in L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur aufbewahrt werden.

*Kosten*

Die Kosten und Gebühren dieser Urkunde, welche auf insgesamt sieben hundert fünfzig Euro veranschlagt sind, sind zu Lasten der Gesellschaft.

WORÜBER URKUNDE, Errichtet wurde in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit Uns dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: Sophie BATARDY, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 04 mai 2011. Relation GRE/2011/1698. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): SCHLINK.

FÜR GLEICHLAUTENDE KOPIE.

Junglinster, den 6. Mai 2011.

Référence de publication: 2011062362/50.

(110069889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2011.

---

**Eurostamm A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 141.972.

---

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011064509/10.

(110072240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2011.

---

**KRONOTRANS Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.239.999,62.**

Siège social: L-4984 Sanem, Zone Industrielle Gadderscheier.

R.C.S. Luxembourg B 62.083.

---

Les comptes annuels au 30 septembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011064552/11.

(110072728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2011.

---

**LT Marketing, Société Anonyme.**

Siège social: L-9521 Wiltz, 18, rue de la Fontaine.

R.C.S. Luxembourg B 115.295.

---

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011069057/10.

(110074287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2011.

---

**Margaux Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 111.071.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011069071/10.

(110074243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2011.

---

**Milliken Holding Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2124 Luxembourg, 102, rue des Maraîchers.

R.C.S. Luxembourg B 145.429.

---

Les comptes annuels pour la période du 30 novembre 2009 au 28 novembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011069076/10.

(110073981) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2011.

---